



L'imposant manoir de Pointe-au-Pic.

## LE MANOIR PASSE À MALENFANT "J'AI BESOIN DE CINQUANTE PERSONNES..."

◆ Le contrat de vente du Manoir Richelieu a finalement été signé, hier, sans reconnaissance du syndicat.

Tous les détails, A-3

### TABLOID SPORT



## PETER RELUQUE LE MARCHÉ DES AGENTS LIBRES

Les détails, page 2

# LE SOLEIL

JEUDI 17 AVRIL 1986  
QUÉBEC, 90<sup>e</sup> année, no 108.

70 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd  
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢

## QUEL GILET QUE CELUI DE GILLET



Robert Gillet avant l'épreuve: une photo vaut mille mots.

## UNE PEUR BLEUE POUR LE COBAYE

◆ L'animateur Robert Gillet a reçu hier un coup de revolver, tiré presque à bout portant, en pleine poitrine. Mais il n'a pas subi la moindre blessure, si ce n'est une simple rougeur à la hauteur des côtes.

par Michel TRUCHON

On s'en doute peut-être un peu, toute l'affaire n'était que du

cinéma... ou plutôt que de la télévision, dans le cadre de l'enregistrement de l'émission "Gillet Pure-Laine" devant être diffusée demain.

Mais ça n'était pas de la blague sur toute la ligne: Robert Gillet a vraiment été la cible d'une balle de calibre .38 tirée à une di-

Lire A-2, GILLET

# TOLLÉ CONTRE WASHINGTON KADHAFI RESSURGIT

◆ (D'après AFP et AP) - Après être disparu de la circulation à la suite du raid américain et avoir laissé courir la rumeur de sa mort, le colonel Moammar Kadhafi est apparu hier soir à la télévision libyenne pour lancer sa condamnation à l'endroit des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Le colonel portait un uniforme blanc de l'armée. Il se trouvait dans un studio, une carte géographique de l'Afrique derrière lui, selon la BBC qui a précisé qu'on ne savait pas si le discours avait été fait en direct ou s'il était enregistré.

"Nous sommes prêts à mourir et nous sommes prêts à continuer à nous battre et à défendre notre pays", a lancé Kadhafi dans son allocution en arabe qui a aussi été radiodiffusée.

Les dernières informations recueillies par les services de renseignements américains indiquaient cependant que le colonel avait quitté Tripoli pour se rendre dans le désert libyen.

"Le chef de la révolution libyenne a peut-être été blessé, ou pour le moins mis en état de choc lors des bombardements", ont précisé des sources gouvernementales.

Dans son message radio-télédiffusé, le colonel Kadhafi a indiqué

Lire A-2, LIBYE  
TOUTES NOS  
INFORMATIONS,  
A-3, B-6 et B-7



Un soldat libyen s'escrime dans les rues de Tripoli à diriger la circulation, hier, alors que tonnent les canons et que sifflent les missiles de la défense anti-aérienne de la capitale.

### SOMMAIRE

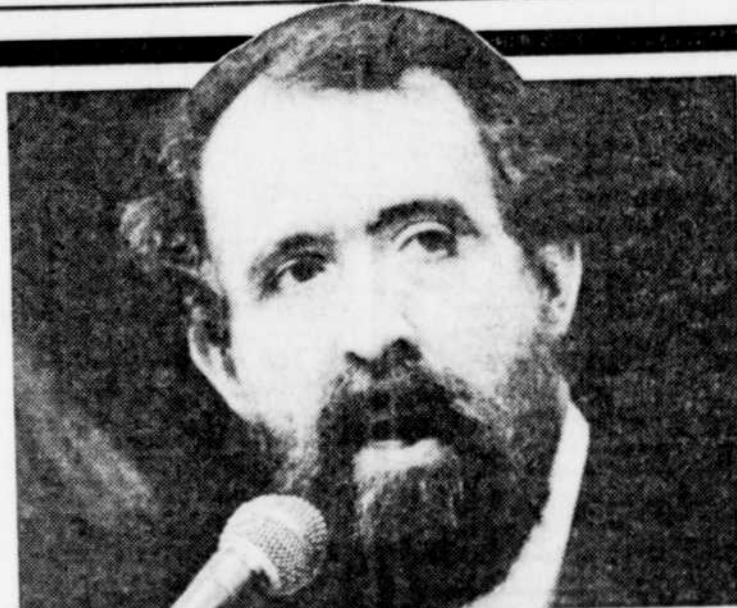
- Alain Bouchard.....B-1
- Annonces classées C-7 à C-14
- Arts.....B-9 à B-11
- Bandes dessinées.....B-12
- Bridge.....C-13
- Crayons de soleil.....B-12
- Décès.....C-15
- Économie.....C-1 à C-6
- Éditorial.....B-4
- Horoscope.....C-12
- Le monde B-6, B-7, B-13 à B-15
- La région.....B-1 à B-3
- Mot mystère.....C-10
- Mots croisés.....C-10
- Patron.....C-13
- Télévision.....B-9
- Votre page.....B-4

### METEO



Une autre belle journée, ensoleillée mais venteuse. Maximum à dix degrés. Demain: la même chose.

Détails, page C-7



Le président de la CSN, Gerald Larose.

## LES \$870 MILLIONS MANQUANT À BOURASSA LA CSN PROPOSE DE TAXER ENTREPRISES ET HAUTS SALARIÉS

◆ La CSN a trouvé la solution au problème budgétaire de l'État: hausser les taxes et impôts des entreprises et des hauts salariés québécois. C'est ce qu'a proposé hier le président Gerald Larose, lors du conseil confédéral d'une centrale syndicale qui a reconnu qu'il manque de l'argent dans les coffres provinciaux.

Tous les détails, A-9



Le ministre de la Justice responsable de la loi 101, Herbert Marx.

## LES ACCUSATIONS PLEUVENT LA LOI 101: RIEN NE VA ENTRE HERBERT MARX ET GASTON CHOLETTE

◆ Le président de la Commission de protection de la langue française, Gaston Cholette, et le ministre responsable de la loi 101, Herbert Marx, ont passé la journée d'hier à s'accuser mutuellement de ne pas faire leur travail pour que soit respectée la Charte de la langue française. Le mandat du président Cholette ne sera d'ailleurs pas renouvelé, a appris LE SOLEIL.

Tous les détails, A-12 et A-13



Le président de la Commission de protection, Gaston Cholette.



Le Soleil, Gilles Lefebvre

## Cabrel: Québec sous le coup du charme occitan

◆ Francis Cabrel a donné à son public un spectacle à la hauteur de ce qu'il pouvait attendre de lui.

Rien ne manquait, hier soir, au Grand Théâtre de Québec pour que la communication soit infiniment meilleure que lors du passage de l'artiste, il y a deux ans et il n'a pas manqué de souligner son appréciation de donner cette fois dans une si belle salle sa série de sept présentations d'ici le 28 avril.

Un spectacle par ailleurs placé

dès les premières chansons sous le signe des textes plus inquiets, plus engagés de ses nouvelles chansons soutenues par un rythme et une tonalité plus fortes.

D'entrée de jeu, les sept excellents musiciens qui accompagnent Cabrel ont pu faire penser à une usine à sons ayant besoin de petits ajustements techniques.

Mais au fur et à mesure que le climat variait d'atmosphères dures en ambiances pleines de douceur, leur rôle s'ajustait fi-

nalement aux circonstances sachant même parfois laisser toute la place aux seules sonorités de la guitare soutenues par des voix d'appui.

Quant aux textes les plus durs, leur traitement musical et scénique donnait davantage de profondeur à des chansons engagées elles aussi mais moins nouvelles et par contraste plus d'intensité aussi aux chansons d'amour.

Souple et mince dans son blue jeans son T-shirt et sa veste décontractée, le chanteur bouge

mieux sur scène, moins esclave de son pied de micro et de sa guitare et l'ensemble de son spectacle devient ainsi plus vivant.

Si pour Francis Cabrel, la plus belle de ses chansons, reste *Je pense encore à toi*, il n'a pas pour autant privé les spectateurs d'hier de plusieurs autres titres dans la même veine comme *L'encre de tes yeux* et finalement *Je l'aime à mourir*, au bout de deux heures d'un spectacle qui a semblé combler tout le monde.

Louis TANGUAY

## Les soeurs Lévesque accusent leur serviable agent de voyages

◆ ROME (AFP) - Trafiquant de drogue audacieux ou agent de voyage serviable, l'homme élégant et courtois qui se disait Canadien et se faisait appeler Sylvain X est le personnage clé de l'affaire Lévesque.

par Michel VIATTEAU

C'est lui qui, selon les deux Québécoises arrêtées le 7 janvier dernier, à Rome, en possession de 6,5 kg d'héroïne, aurait tiré les ficelles de toute l'opération de contrebande dont elles n'ont été, affirmant-elles, qu'actrices involontaires et victimes.

Micheline Lévesque a décrit le personnage dans un entretien accordé à l'AFP à la prison de Rebibbia où elle est détenue avec sa soeur Laurence. Cette dernière, qui a participé à la conversation, n'a jamais vu Sylvain X.

Micheline Lévesque le rencontre pour la première fois au Canada, l'année dernière. Homme de moins de quarante ans, bien de sa personne, cultivé, voire érudit, parlant indifféremment anglais et français-avec l'accent québécois- il se présente comme un agent de voyages. Le tourisme étant une passion pour Mme Lévesque, la conversation de M. X l'intéresse. Ils se rencontrent à nouveau et elle l'invite chez elle à Arvida. Mais elle ne connaît jamais son adresse, seulement un numéro de téléphone, et n'aura jamais d'autre indication sur son identité que sa carte de visite.



Micheline Lévesque

### Rendez-vous à New Delhi

Il l'encourage à aller en Inde, pays qu'il connaît et dont il sait parler avec enthousiasme. Lorsque l'enseignante de français apprend les prix --plutôt élevés-- que lui propose une agence de voyages, elle se tourne vers M. X. Il lui a promis de trouver des tarifs plus intéressants et il tient sa parole, en organisant un voyage qui doit comporter des séjours de deux semaines en Inde et d'une semaine à Rome. Coïncidence heureuse, il doit se rendre lui-même en Inde à la même époque avec un groupe de voyageurs. Un rendez-vous est donc pris à New Delhi.

La première partie des vacances des deux soeurs se déroule sans incident. De retour à New Delhi après un séjour à Madras, Micheline Lévesque rencontre effectivement Sylvain X qui doit habiter à l'hôtel Sheraton. Il lui donne même le numéro de sa chambre --1421--, mais, curieusement, elle ne réussit pas à l'y joindre lorsqu'elle lui téléphone.

Les deux femmes tentent d'inviter le gentil compatriote à dîner, mais il invoque un empêchement. Elles n'insistent pas, croyant qu'il préfère la discrétion pour quelque raison personnelle.

### Première complication

Sylvain X annonce à Micheline qu'il y a une petite difficulté: les vols d'Alitalia sont complets pendant la période où elles prévoient de repartir pour Rome, entre le 28 décembre et le 2 janvier. Les soeurs téléphonent au bureau de la compagnie: la nouvelle est confirmée, et elles ne peuvent réserver de places que pour le 6 janvier au soir. (Ce détail a été confirmé à l'AFP par les services d'Alitalia à Rome.)

Que faire de cette semaine supplémentaire en Inde? Micheline et Laurence choisissent d'aller à Bénarès, la ville sainte des hindous. Comme, à leur retour, elles n'auront pas beaucoup de temps, elles décident de s'arrêter au Sheraton, plus proche de l'aéroport que l'hôtel Hyatt-Regency où elles avaient passé la première partie de leurs vacances.

Elles ont de lourdes valises: en Inde, il fait chaud, mais au Canada et même à Rome, on est en plein hiver et il a fallu emporter de gros vêtements. En outre, la collection de cadeaux exotiques pour les proches

--dont une sculpture pour M. X-- alourdit encore les bagages.

Sylvain X leur propose de garder deux de leurs valises, dont elles n'auront pas besoin en Inde, au Sheraton. Il leur envoie même une voiture conduite par un ami, un Indien nommé Bela, pour chercher les bagages. Micheline convoie les valises jusqu'au Sheraton. M. X, toujours prévenant, l'attend à l'entrée. Il prend en charge les bagages, sans qu'elle voit dans quelle direction ils partent...

Mais, lorsque les deux soeurs reviennent à New Delhi de Bénarès--avec un jour d'avance, encore pour des raisons de manque de places d'avion-- M. X n'est plus au Sheraton. C'est vrai, se rappelle Micheline, il a dit qu'il devait partir pendant quelques jours pour faire un circuit touristique. Il reviendra sans doute le lendemain, comme prévu.

Ce temps lui était-il nécessaire pour modifier les valises? C'est probable, pense aujourd'hui Micheline. A l'époque, elle n'a eu aucun soupçon.

Quoi qu'il en soit, M. X ne se manifeste que quelques heures avant le départ des deux Québécoises. Il téléphone, pour expliquer qu'il a quitté le Sheraton qui ne lui plaisait pas et coûtait cher, \$125 par jour. Il se trouve chez des amis et envoie à Micheline une voiture qu'elle doit prendre pour aller chercher les valises.

C'est exact, la voiture arrive. Micheline Lévesque roule pendant une vingtaine de minutes dans des rues inconnues. Le véhicule s'arrête devant une belle maison d'un quartier résidentiel. Sylvain X est là, les valises aussi. Le chauffeur les met dans le coffre. D'ailleurs, même si elle les avait portées elle-même, Micheline ne se serait probablement pas rendu compte de leur poids plus grand qu'auparavant. La voiture repart, passe au Sheraton pour embarquer Laurence, et arrive juste à temps à l'aéroport. Un porteur se charge des bagages jusqu'à l'enregistrement... Les deux soeurs n'y auront pas touché.

### Chiens renifleurs

Une dizaine d'heures plus tard, à Rome, les valises en transit pour Montréal avancent lentement sur

un tapis roulant. Plusieurs chiens entraînés pour détecter la drogue sont là, qui bondissent. Dans le double fond des deux valises bordeaux, les douaniers découvrent 6,5 kg d'héroïne pure emballée dans des sachets de plastique.

La police identifie les propriétaires. Les deux soeurs ne se rendent compte de rien, elles pensent avoir simplement manqué leur avion, préoccupées par le sort des valises de Laurence, déjà embarquées. Elles ne commencent à comprendre la situation que lorsqu'une équipe de policiers fouille brutalement leurs bagages: Micheline tente de protester... et elle voit l'un des agents pointer sa mitrailleuse sur elle.

Ce soir là, les deux touristes couchent à la prison de Rebibbia. Cent jours plus tard, elles y sont toujours, et tous les efforts pour retrouver la trace de Sylvain X sont restés vains.

Pour comble de malchance, lorsqu'elle a été fouillée par la police italienne, --toutes ses affaires ont été éparpillées par terre, puis rassemblées dans de grands sacs-poubelles verts-- Micheline a perdu la seule preuve de l'existence de l'agent de voyages: le billet ou figurait son numéro de téléphone, qu'elle avait gardé dans son porte-monnaie, n'a pu être retrouvé.



Laurence Lévesque

## LIBYE (suite de la première page)

qu'après plusieurs démarches auprès des "pays amis", il avait décidé de mettre fin à "l'escalade militaire dans le sud de l'Europe" et à "geler l'état de guerre décrété en Méditerranée afin d'épargner notre région".

Après que la caserne qu'il habitait avec sa famille eut été touchée par les bombardements de lundi, la disparition du colonel Kadhafi a donné lieu à toutes sortes de rumeurs, qui ont circulé dans le monde entier, sur ce qui lui était advenu.

Les premiers rapports annonçaient que le chef d'Etat libyen était

mort ou avait quitté son pays. Certains ont dit qu'il avait gagné le Nord-Yémen. Ces informations lancées par une chaîne de télévision américaine ont cependant laissé l'administration américaine sceptique. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Larry Speakes, s'est montré particulièrement prudent en disant qu'il "n'irait pas jusque-là".

### Coup d'État

Ces dernières informations recueillies par les services de renseignements des Etats-Unis donnent une certaine crédibilité aux rapports qui parlent de la possibilité

d'un coup d'Etat en Libye.

Ces rapports ont fait état de tirs de batteries anti-aériennes et d'armes automatiques qui ont éclaté hier soir dans la capitale libyenne. La confusion régnait cependant, personne n'étant en mesure, semble-t-il, de déterminer la source et la cible de tous ces tirs.

Un reporter américain a parlé de tirs de DCA vers le ciel à partir d'un secteur situé du côté du port, en estimant qu'il s'agissait peut-être d'une réaction de nervosité de soldats libyens craignant une nouvelle incursion américaine.

Tripoli a même annoncé dans la journée d'hier que les Etats-Unis menaient un nouveau raid sur la Libye. Le Pentagone a toutefois démenti que les Etats-Unis aient effectué de nouveaux bombardements.

Un autre reporter américain a fait état de combats de rues à Tripoli, ajoutant que les artères étaient remplies d'hommes en armes et qu'une vedette dans le port semblait avoir tourné ses canons vers la ville.

Aucun rapport précis n'a cependant mis fin à la confusion d'informations sur la situation à Tripoli.

## GILLET (suite de la première page)

zaine de pieds de distance. Et il a tréssaillé sous le coup, après avoir essayé des sueurs froides.

Sa nervosité, explicable face à la gueule menaçante d'un revolver, avait toutefois une circonstance atténuante: il portait un gilet pare-balles...

Métier oblige, l'animateur avait été désigné comme cobaye pour démontrer l'efficacité du blindage de la veste de la compagnie Ataco Inc. dont le représentant, M. Paul Normand, était celui qui tenait l'arme.

"Je ne suis pas nerveux, j'ai la chienne..." avoue l'animateur, avant d'enchaîner, à la blague, qu'il s'agissait de la dernière émission de la semaine ou... de la dernière émission de "Gillet Pure-Laine" tout court.

Et, après l'expérience, il va reconnaître que malgré qu'on lui ait assuré que le gilet pare-balles était

à toute épreuve, il avait eu une peur bleue.

Il était d'ailleurs loin d'être encouragé par ses admirateurs dont l'un criait au tireur: "Manquez-le pas!!!"

"Ca ne me tente plus pan-toute!" répond Gillet avant de faire face au coup de feu.

### Une nouvelle protection

Loin de le rassurer, le tireur, Paul Normand, lui lance: "On prend toutes les précautions voulues, mais il y a toujours un minimum de risque..."

Mais l'ex-agent de la GRC, recyclé dans la vente d'équipement de protection pour les policiers, les hommes politiques et les hommes d'affaires, est quand même sûr de son coup. La veste sur laquelle il va tirer une balle de .38 peut résister à une balle de .44 magnum...

L'ancien policier, bien sûr,

prêche pour sa paroisse. Il représente une compagnie vendant des vestes pare-balles et plus souples que les traditionnels gilets bardés de plomb.

Son intervention, à l'émission "Gillet Pure-Laine", s'inscrit d'ailleurs dans une tournée de promotion. Il a déjà tiré sur Pierre Marcotte. Et celui-ci, également, est toujours vivant.

Avec la veste présentée par le représentant d'ATACO Inc. les autres fabricants de gilets pare-balles n'ont qu'à aller... se rhabiller! Le plomb, évidemment, est disparu du décor, remplacé par des couches de tissu Kevlar de Dupont. La différence des vestes d'Ataco, dit-on, réside dans la résine de recette secrète dont les tissus sont enduits. Elle est plus souple, moins lourde, mais coûte de \$380 y \$700 pièce.

**LE SOLEIL**

**ABONNEMENTS: 647-3333**  
Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

**ANNONCES CLASSÉES: 647-3311**  
Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

**RÉDACTION: 647-3394**  
Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi et dimanche: de 14h30 à 23h00

**RENSEIGNEMENTS: 647-3233**  
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30  
Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

en popeline de coton

## LA JUPE ÉVASÉE

Contemporaine

taille bien ceinturée, ampleur des hanches jusqu'au bas, une jupe taillée en cinq larges laizes pour lui donner la souplesse du mouvement circulaire, deux grandes poches avec empiècement découpé au devant, popeline de coton couleurs vivés: canari, jade, royal, blanc. 6 à 16. 75.00

**LA QUOTIDIENNE**  
(tirage du mercredi 16 avril 1986)  
1-8-8  
7-5-8-1

**RÉSULTATS DU 6/49**  
9-28-29-32-41-49  
Complémentaire: 33  
Informations: 643-8990

**LA MAISON**

# Simons

PLAQUE ST-ROUY GALLERIES DE LA CAPITALE VILLE DE QUÉBEC

# La crise américano-libyenne

## Washington met en cause les Soviétiques

♦ (D'après AFP) - Le gouvernement américain a très nettement durci le ton contre l'URSS hier en mettant en cause la responsabilité de Moscou dans l'escalade qui a conduit au raid américain contre la Libye.

Les autorités américaines, qui avaient réagi de façon modérée mardi à la décision soviétique d'annuler la rencontre prévue en mai des chefs de la diplomatie américaine et soviétique, se sont montrées beaucoup plus critiques hier. "S'ils ne veulent pas de rencontre, qu'il en soit ainsi", a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb.

Il a affirmé que si les Soviétiques et les Allemands de l'Est avaient "empêché d'agir" les diplomates libyens du bureau du peuple (ambassade) à Berlin-Est comme le leur avaient demandé les Etats-Unis, "l'ensemble de ce cycle d'événements aurait pu être évité".

M. Kalb a souligné que Washing-

ton avait averti l'URSS et la RDA, plusieurs jours avant l'attentat à la discothèque de Berlin-Ouest, que les diplomates libyens "préparaient des actions contre des intérêts et citoyens américains" dans cette ville.

M. Kalb a également fait valoir que les Etats-Unis "avaient averti les Soviétiques que la livraison de missiles SAM-5 (à la Libye) pourrait encourager Kadhafi à prendre des risques qui obligeraient les Etats-Unis à riposter". "C'est ce qui s'est passé", a-t-il poursuivi.

M. Kalb a déclaré que la décision de l'URSS "remettait maintenant en cause" l'engagement pris au sommet de Genève d'intensifier le dialogue et de procéder à des rencontres au niveau des ministres des Affaires étrangères.

### Pour le dialogue

En conférence de presse, hier, le secrétaire d'Etat américain, George Shultz, a toutefois maintenu que les

Etats-Unis souhaitaient "maintenir le dialogue avec l'Union soviétique".

Repondant aux journalistes lors d'une entrevue multiplex à partir de Madrid, M. Shultz s'est dit "très déçu" après la décision de l'URSS de suspendre l'entretien qu'il devait avoir le mois prochain avec son homologue soviétique Edouard Chevardnadze.

### Moscou accuse Londres

Pour sa part, l'Union soviétique a accusé officiellement, hier, la Grande-Bretagne de "complicité" dans "l'acte d'agression" contre la Libye perpétré par les Etats-Unis.

Le vice-ministre Anatoli Kovalev a signifié à l'ambassadeur britannique à Moscou que la Grande-Bretagne s'était faite complice directe de l'agression américaine contre la Libye en permettant que les bases américaines en Grande-Bretagne soient utilisées pour cette opération.

M. Kovalev a exprimé l'espoir que le gouvernement britannique "tirera les leçons appropriées de la situation actuelle et prendra toutes les mesures qui dépendent de lui pour mettre un terme immédiatement aux agressions contre la Libye".

### Message de Gorbatchev

Le numéro un soviétique, Mikhail



C'est ce qui reste de la caserne du colonel Kadhafi après le bombardement américain.

Gorbatchev, a pour sa part adressé mardi un message au colonel Kadhafi, dans lequel il l'assure de "la ferme intention" de l'URSS de "remplir ses

engagements pour renforcer les moyens de défense de la Libye".

Dans ce "message de condoléances" pour les victimes du raid américain, M. Gorbatchev exprime

au leader libyen le soutien du peuple soviétique et souligne qu'il a demandé aux dirigeants arabes et aux pays non alignés "un soutien actif à la Libye".



Dans la capitale italienne, des étudiants ont symboliquement déchiré le drapeau américain en guise de protestation contre le raid de lundi.

## Des manifs partout

♦ (D'après AFP et AP) - L'attaque américaine contre la Libye a suscité de multiples réactions populaires dans le monde entier. De nombreuses manifestations ont eu lieu, principalement en Europe, et des appels à la bombe contre des établissements américains ont été lancés.

En Italie, Lampedusa, cible de la contre-attaque libyenne, Bologne et Rome ont été le théâtre de manifestations. Dans la capitale, on a brûlé le drapeau américain. Des manifestants ont fait exactement la même chose à Madrid, en Espagne, et même à Pékin où des étudiants arabes et africains sont descendus dans la rue pour protester contre le raid des Etats-Unis. En Angleterre, la police a dû procéder à près de 200 arrestations à la suite de manifestations anti-américaines mardi soir.

A Khartoum, où un employé de l'ambassade américaine a été blessé par balles, quelque 10.000 Soudanais ont manifesté dans les rues quelques heures après cet attentat.

Les Etats-Unis n'ont pas échappé à cette vague de manifestations. Des affrontements entre groupes favorables et opposés au raid américain se sont produits sur deux campus. Le plus important a eu lieu à l'université du Massachusetts où 300 opposants à l'attaque ont été pris à partie par une cinquantaine de contre-manifestants. Le même genre d'affrontement s'est produit dans l'Iowa. Des manifestations pacifiques ont aussi eu lieu à New York, Detroit et dans l'Ohio.

### Appels à la bombe

Des appels à la bombe ont aussi été lancés à l'endroit des Américains. En RFA, deux complexes de bâtiments habités par les familles des militaires américains stationnés à Mannheim ont été évacués dans la nuit de mardi à mercredi à la suite d'une alerte à la bombe.

Une fausse alerte à la bombe a aussi eu lieu hier à l'ambassade des Etats-Unis à Varsovie. Un autre appel à la bombe a également été adressé au siège de la Bank of America à Singapour.

## Le diplomate opéré au cerveau

♦ (D'après AFP et AP) - L'employé de l'ambassade des Etats-Unis à Khartoum, au Soudan, qui a été grièvement blessé par balles mardi soir, a subi une intervention chirurgicale au cerveau hier dans un hôpital de Djeddah en Arabie saoudite. Selon des sources médicales à l'hôpital, la victime était dans un état critique et qu'elle avait le côté droit du corps paralysé.

Les autorités américaines n'ont donné aucune précision sur l'identité de la victime et de son rang à l'ambassade.

La police de Khartoum a révélé que des hommes à bord d'une voiture Toyota blanche avaient tiré sur cet employé de l'ambassade américaine alors qu'il était au volant de sa voiture dans les environs de l'ambassade.

## 100 tonnes de bombes sur Tripoli et Benghazi

♦ WASHINGTON (AFP) - Cent tonnes de bombes ont été lancées par les appareils américains lors des raids contre les régions de Benghazi et de Tripoli, ont indiqué, hier, des sources proches du Pentagone.

Les 14 chasseurs A-7 des porte-avions America et Coral Sea qui ont attaqué deux cibles dans la région de Benghazi portaient chacun une douzaine de bombes de 250 à 375 kg. Ces dernières, dispersant de plus petites bombes sur une large zone, ont été utilisées contre l'aéroport de Benina, ont indiqué ces sources.

La plupart des 18 bombardiers F-111 étaient pour leur part équipés de quatre bombes d'une tonne pour

libyenne. Cinq coups de feu ont été tirés et la victime a été atteinte à la tête.

Les inspecteurs de la police soudanaise ont indiqué qu'ils ne détenaient aucun indice permettant de lier cet

## Turner trouve que le gouvernement canadien fait preuve d'hypocrisie

♦ OTTAWA (PC) - Le chef de l'opposition libérale, John Turner, estime que la position du gouvernement canadien dans la crise libyenne est hypocrite, ambiguë et totalement inconsistante.

Au cours de la période de questions, hier aux Communes, les libéraux se sont employés à tenter de démontrer qu'il y avait des cont-

radictions entre les positions défendues par le vice-premier ministre Erik Nielsen, et celle du chef du gouvernement Brian Mulroney, en plus d'essayer de démontrer que le fait de laisser 1.300 Canadiens travailler en Libye pouvait être interprété comme un geste de tolérance envers le terrorisme du colonel Kadhafi.

En l'absence du premier ministre en Chambre, le chef libéral s'en est pris à Erik Nielsen. "Ne trouve-t-il pas hypocrite de la part du gouvernement, a-t-il demandé, de condamner le terrorisme à une de ses sources en Libye, tout en permettant à des Canadiens de travailler dans ce pays comme experts techniciens pour aider cette même économie qui commandite ce terrorisme? N'est-ce pas là un position hypocrite?"

Le vice-premier ministre n'a même pas pris la peine de répondre directement à cet argument et il a préféré parler de la position et les préoccupations du gouvernement concernant la sécurité des Canadiens. Lorsque le leader libéral en Chambre, He-b Gray, est revenu à la charge et a demandé pourquoi le gouvernement ne rappelait pas les Canadiens pour éviter cette ambiguïté, M. Nielsen a parlé de libertés individuelles.

Un diplomate américain en poste à Khartoum a fait savoir que l'ambassade avait demandé à ses 300 employés et membres de leurs familles de rester à l'abri dans leurs demeures et de sortir le moins possible. L'ambassade a d'ailleurs été fermée.

### Appel à la prudence

Le seul diplomate canadien en Libye a recommandé à tous les ressortissants actuellement en Libye et plus précisément à Tripoli de demeurer à l'intérieur de leur demeure jusqu'à ce que les affrontements armés et sporadiques cessent dans les rues de la capitale.

Le consul du Canada à Tripoli, M. Michel Tessier, a informé Ottawa, hier, que tous les Canadiens à Tripoli étaient en sécurité mais quand même inquiets. "Le mot d'ordre, a-t-il dit, est de rester à la maison jusqu'à ce que les affrontements entre militaires libyens cessent."

Les informations transmises par les Affaires extérieures à Ottawa indiquent qu'environ 100 à 150 Canadiens sur un total de 1.300 en Libye se trouvaient à Tripoli, hier, alors que les autres devaient être dans les installations pétrolières loin de la capitale.

## La vente du Manoir Richelieu est conclue

# Malenfant ne compte engager que 50 personnes

♦ POINTE-AU-PIC - Depuis hier midi, M. Raymond Malenfant et sa famille sont devenus officiellement les nouveaux propriétaires du Manoir Richelieu, de Pointe-au-Pic. M. Malenfant a signé avec les ministres Marc-Yvan Côté et Yvon Picotte le contrat de vente de l'établissement qui était une propriété du gouvernement depuis 1976.

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

L'acte de vente est identique au protocole d'entente ratifié à la fin du mois de décembre dernier. Il ne contient donc pas de clause obligeant à reconnaître l'accréditation du Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu (CSN). M. Picotte avait rencontré des représentants du syndicat, la veille, et il leur avait dit qu'il essaierait d'organiser une rencontre entre eux et M. Malenfant, même s'il doutait que cette démarche aboutisse à un résultat concret.

"Come il était mentionné dans le protocole d'entente, je me suis engagé à embaucher les gens de Charlevoix. J'ai besoin de 50 personnes pour exploiter les 350 chambres du Manoir. Nous avons reçu 600 demandes d'emploi, nous allons faire une sélection et retenir le reste à nos concessionnaires", mentionnait,

hier, M. Malenfant à la suite de la signature du contrat de vente.

Le nouveau propriétaire de l'établissement n'entend pas reconnaître le syndicat. "Nous investissons \$11 millions, nous avons le droit de choisir notre personnel", répond-il lorsqu'il est question de l'accréditation. Le contrat de vente est intervenu entre le gouvernement du Québec, via le ministère des Transports et M. Malenfant. La dernière convention collective a été signée avec l'ancien locataire de l'établissement, la famille Dufour-Cap-aux-Pierres.

Raymond Malenfant, le propriétaire de la chaîne Universel,



Raymond Malenfant: nous avons reçu 600 demandes d'emploi.

a acquis le Manoir Richelieu, à la fin du mois de décembre dernier pour \$550.000. Il était l'un des deux soumissionnaires en lice avec la famille Dufour-Cap-aux-Pierres.

M. Malenfant a acquis l'hôtel à bas prix — il est évalué à \$10 millions au minimum — moyennant la garantie que le complexe serait entièrement rénové pour le rendre opérationnel à long terme d'année. Les travaux ont débuté à la mi-janvier. On prévoit que l'hôtel ouvrira ses portes

## Pour les syndiqués, il reste le code du travail

♦ C'est maintenant aux gens de Charlevoix qu'il revient de décider "s'ils doivent miser avec le nouveau propriétaire" ou s'opposer à lui, a dit le ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte, hier, au cours d'une entrevue radiophonique, à la suite de la signature du contrat rendant M. Raymond Malenfant, propriétaire du Manoir Richelieu. M. Picotte a aussi fait remarquer que les travailleurs peuvent décider de recourir au code du travail pour défendre leur cause.

par André FORGUES

Son ministère risquait d'être

le 27 mai.

Le syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu qui représente les 350 employés de l'établissement tentent depuis le début de l'année 1986 d'obtenir du gouvernement qu'il inclue dans le contrat de vente une clause obligeant ses nouveaux propriétaires à reconnaître leur accréditation. En dépit du fait que les ministres Yvon Picotte et Pierre Paradis se soient déclarés publiquement sympathiques à leur cause, les syndiqués n'ont

## Pour les syndiqués, il reste le code du travail

poursuivi par M. Malenfant et lui aurait causé un préjudice s'il avait retardé davantage la signature du contrat, étant donné l'entente qui avait déjà été conclue en décembre, explique M. Picotte. Il s'agissait d'assurer à ce moment-ci la poursuite des activités du Manoir Richelieu, affirme le ministre.

M. Picotte a émis le souhait que tout se passe bien et, compte tenu que M. Malenfant compte exploiter l'hôtel avec 200 employés au lieu de 350, le ministre a soumis que, personnellement, s'il travaillait au Manoir, il ferait "des pieds et des mains pour que M. Malenfant m'engage".

pas réussi à faire modifier le protocole d'entente signé avec M. Malenfant à la fin de décembre. Depuis, ils ont multiplié les manifestations et ils promettent que le manoir sera "hanté" si on ne leur donne pas raison.

Outre le Manoir Richelieu, M. Raymond Malenfant s'est porté acquéreur du centre de ski mont

Grand Fonds, pour environ \$750.000, il y a quelques semaines. Il s'est engagé à investir \$3,5 millions au cours des deux prochaines années pour le développement de la station de ski. Il doit notamment installer un système d'enneigement artificiel, une nouvelle remontée mécanique et l'éclairage pour le ski de soirée.



Le ministre Yvon Picotte avait déjà entendu les représentations des syndiqués du Manoir, dès le début de février.

## Conférence de mère Teresa à l'université Laval

# Entre 5000 et 7000 personnes seront présentes

◆ Entre 5000 et 7000 personnes pourront assister à la conférence publique de mère Teresa, de Calcutta, le 11 juin au PEPS de l'université Laval, en soirée. La fondatrice de la congrégation des Missionnaires de la Charité et prix Nobel de la Paix, d'origine yougoslave, s'exprimera en anglais, sa connaissance du français étant limitée. Un doctorat honorifique lui sera remis à cette occasion par le recteur, M. Jean-Guy Paquet.

Textes de Roger BELLEFEUILLE

Ce dernier souligne que la présence de cette servante des pauvres et des lépreux dans le cadre de la 4e conférence internationale de droit constitutionnel est la réalisation

personnelle d'un autre rêve après la visite, sur le campus, en 1984, de Jean-Paul II.

Mais pour le recteur de Laval, la venue successive de sommités de tous les coins de la planète ici ne fait que confirmer de plus en plus le caractère international de la capitale du Québec et de ses environs. Et ce n'est qu'un début, promet-il. Au point que cette réputation commence à faire des jaloux... sans nommer Montréal, devait-il ajouter un clin d'oeil dans le regard. M. Paquet participait hier à une conférence de presse pour annoncer officiellement les grandes lignes de cette rencontre du 10 au 13 juin sous les auspices de la faculté de droit de Laval. Une brochette impressionnante de spécialistes du dé-

veloppement international et des droits de la personne débattent du triple thème de la paix, des relations internationales et du respect des droits humains.

Le président de la république italienne, M. Francesco Cossiga sera au nombre des invités. La participation du président de l'Argentine, M. Raoul Alfonsín, est, par contre, de moins en moins probable. On semble s'être rendu compte que la présence de deux chefs d'état étrangers au même événement posait de sérieux problèmes de logistique et de sécurité.

Pour la présidente de la conférence, Mme Nicole Duplé, la proclamation de 1986 par l'ONU comme Année internationale de la paix est une occasion privilégiée de

promouvoir d'une façon particulière "l'idéal de paix". Et de réfléchir collectivement au postulat de base de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. A savoir: l'interdépendance étroite entre la paix, le respect des droits et libertés fondamentaux et le développement économique, social et culturel.

Mme Duplé ne croit pas qu'une aggravation du conflit libyo-américain pourrait compromettre la tenue de la conférence. Au contraire, devait-elle soutenir un tel conflit ne peut que justifier davantage la recherche de solutions pacifiques aux facteurs de tensions internationales.

### Programme

La séance inaugurale du 10 juin sera sous la présidence d'honneur du juge en chef de la Cour suprême

du Canada, M. Brian Dickson.

Le lendemain, la journée sera consacrée dans un premier temps à la souveraineté des États et au respect des droits humains. En après-midi, il sera question de l'efficacité et des faiblesses des organismes internationaux chargés de promouvoir le respect des droits fondamentaux. Cette séance sera présidée par le professeur John P. Humphrey, de McGill et président de la Fondation canadienne des droits de l'homme. M. Humphrey est l'un des rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La séance du jeudi sera sous la présidence de M. Gérard Beaudoin, directeur du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne à l'Université d'Ottawa. Les échanges porteront sur l'ordre,

la sécurité et le respect des droits humains, puis sur la questions des réfugiés et des immigrants. Le conférencier au déjeuner sera le secrétaire d'état aux Affaires extérieures du Canada, M. Joe Clark.

Enfin, la dernière journée portera sur le développement et les droits humains sous la présidence de M. Jean-Guy Saint-Martin, vice-président de l'ACDI. A la soirée de clôture, outre le président de la république italienne, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa et le secrétaire d'état du Canada, M. Benoit Bouchard, adresseront aussi la parole.

Ce rendez-vous international sur la paix et la misère dans le monde se terminera finalement par une soirée dansante "en smoking ou en tenue de ville.

# Bonne Fête Maman

## Concours

Avec la collaboration de **CJRP 1060**, NORMAN vous offre la chance de devenir l'une des cinq (5) mamans chanceuses au concours "BONNE FÊTE MAMAN".

### Règlements de participation

- Un coupon de participation est remis à chaque achat.
- Les coupons de participation sont disponibles et recueillis aux caisses centrales de chacun des quatre (4) magasins Norman.
- Les règlements de participation sont affichés aux caisses centrales de chacun des quatre (4) magasins Norman.
- Le concours débute le jeudi 17 avril 1986 et se termine le vendredi 9 mai 1986 à 12:00 hres.
- Le tirage au sort des cinq (5) gagnantes aura lieu le vendredi 9 mai 1986 à 16:00 hres au rez-de-chaussée du magasin Norman de Place Laurier parmi tous les coupons de participation recueillis aux quatre (4) magasins durant la durée du concours.
- Chacune des cinq (5) gagnantes sera avisée par téléphone et les noms des gagnantes seront diffusés sur les ondes de CJRP 1060.
- Chacune des gagnantes est invitée accompagnée à UN BRUNCH le Dimanche 11 mai 1986 au Café des Artistes (333, rue St-Amable, Québec). À cette occasion, chacune des gagnantes verra remettre une gerbe de fleurs et UNE GARDE-ROBE de vêtements WONDERBRA D'UNE VALEUR DE 100,00\$ en plus de participer au tirage parmi les cinq (5):
  - D'un téléviseur-couleurs **HITACHI** 14 pouces d'une valeur de 329,00\$.
  - D'un four micro-ondes **HITACHI** d'une valeur de 569,95\$ (collaborations de **TEJE DYNAMIQUE** 167, 80e Rue est, Charlesbourg).
- Un litige quant à la conduite de ce concours et à l'attribution de ses prix peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

**norman**  
MODE OUI... CHER NON!

O U V E R T U R E

**Electra**

**Nouvelle boutique**  
Electra, Place Belle Cour,  
Sainte-Foy 658-0630

**"LOOK"**  
pour hommes et femmes

**PLACE BELLE COUR MON AMOUR!**



Des sommités de plusieurs points du globe participeront à la 4e conférence internationale de droit constitutionnel, à Québec, en juin. Pour le recteur de Laval, M. Jean-Guy Paquet, la rencontre confirme de plus en plus le caractère international de Québec; pour la présidente des assises, Mme Nicole Duplé, il s'agit d'un moment de réflexion privilégiée sur la paix et les droits de l'homme.

## Un symposium international sur l'optique se tiendra à Québec du 2 au 6 juin

- Plus de 50 pour 100 des détenteurs de maîtrises et de doctorats en optique, au Canada, sont des gradués de l'université Laval.
- C'est sur le même campus que l'on trouve au Québec et au Canada la plus forte concentration d'activités reliées à la science de l'optique.
- La région de Québec compte quelque 2000 chercheurs dans diverses disciplines et plus de 3300 analystes en informatique.
- Plus de 30 entreprises spécialisées en électronique ont pignon sur rue dans le même ter-

ritoire, et la moitié d'entre elles exporte leurs produits.

• Le Centre de recherche pour la défense à Valcartier est le plus important des six établissements de même vocation du ministère de la Défense au pays

Autant de données parmi d'autres que le commun des mortels ignore. Une réalité de nature scientifique qui fait d'abord contrepoids, par ailleurs, au cliché d'une capitale-musée. Une information diffusée à l'heure actuelle au quatre coins du globe. Le prétexte: un symposium de l'International Society for Optical Engineering (SPIE), à Québec, du 2 au 6 juin.

D'ailleurs, le recteur de l'Université Laval, M. Jean-Guy Paquet, souhaite que la première levée de terre du laboratoire d'optique dans le parc industriel de Saint-Foy coïncide avec la tenue de cet événement. Il a fait part de ce vœu, hier, dans le cadre de la conférence de presse sur la venue de mère Teresa.

La Société Inter-Port de Québec, de son côté, a décidé d'utiliser cet événement international comme un tremplin promotionnel privilégié auprès de la haute-technologie étrangère.

La SPIE n'est pas la dernière venue dans le domaine du développement de l'ingénierie et des sciences appliquées à l'optique et à l'optoélectronique. Organisme américain à but non lucratif, il a développé des liens de coopération avec d'autres sociétés internationales, en particulier à Taiwan, en France, en Allemagne, en Belgique. SPIE a été fondée il y a plus de 30 ans. Ses congrès et autres rencontres sont devenus des forums fréquentés tant par les chercheurs que par l'industrie de pointe dans le

domaine de la technologie appliquée à l'optique et aux lasers. Qu'il s'agisse de pièces d'équipement utilisées à des fins civiles ou militaires.

Ainsi, le symposium de juin, dans la Vieille Capitale, réunira environ un millier de participants venus principalement des États-Unis, mais aussi d'Europe et d'Asie. Des journées des plus chargées puisque 330 exposés sont au programme. Entre autres, une trentaine d'entreprises ont retenu des kiosques pour faire connaître leurs toutes dernières trouvailles.

Cet événement scientifique de haut de gamme est parrainé par le Conseil national de la recherche du Canada, l'université Laval, le Centre de recherche pour la défense de Valcartier et la SPIE. La Société Inter-Port apporte le soutien logistique.

Une occasion en or de mettre Québec et la région sur la carte technologique. L'homme-orchestre de cette coordination, est M. Conrad J. Hébert, un ingénieur. D'autant plus que l'un des objectifs de cette société parapublique est la mise en valeur dans la région métropolitaine de Québec d'une technologie de pointe prenant assise sur l'optique et le laser. Ainsi, Québec et ses divers attraits ont fait l'objet d'une vaste diffusion dans le cadre du symposium. Entre autres moyens, un programme préliminaire distribué à plus de 60,000 exemplaires dans le monde et une page publicitaire dans "American Laser Focus", l'organe de la SPIE qui tire à près de 40,000 exemplaires.

Tout ceci avec l'arrière-pensée avouée et bien légitime, selon M. Hébert, que Québec et la région bénéficient de quelques retombées en termes de contrats de sous-traitance et pourquoi pas d'investissements.

**TOIT OUVRANT**  
ultra-mince

Prix défiant toute compétition

Exemple:  
15' x 30'  
à partir de  
**219\$**

informez-vous de notre garantie unique

**ATELIER DECORAUTO**  
pare-brise • rembourrage automobile

179 - 57e Rue est  
(angle Henri-Bourassa)  
Charlesbourg  
626-8941

**Vente ou location d'immeubles du Séminaire**

**L'Université du Québec exprime ses vœux**

♦ Si jamais l'Université du Québec devient locataire ou même propriétaire d'immeubles du Séminaire de Québec, elle fera tout pour maintenir l'oeuvre d'éducation et de formation chrétienne du Petit Séminaire.

textes de Jean-Claude RIVARD

Le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, a ajouté le poids de cette promesse aux déclarations publiques récemment faites par le juge Ross Goodwin, de la cour supérieure, président de la corporation du Petit Séminaire, à l'effet qu'il faille à tout prix sauver cette richesse du patrimoine québécois. La première autorité de la plus grosse université du Québec a ainsi voulu rassurer tous

ceux qui ont à coeur la survie de cette oeuvre tricentenaire.

"J'endorsse à 100 pour 100 les déclarations du juge Goodwin rapportées dans les journaux" a déclaré M. Boulet, au cours d'une entrevue accordée au terme de l'assemblée mensuelle des gouverneurs de l'UQ, assemblée au cours de laquelle il a fait, pour la première fois, devant ses collègues, le point sur le déroulement de démarches informelles, en cours depuis un an et demi.

Refusant de trahir la nature confidentielle de ces démarches, M. Boulet a néanmoins reconnu que les pourparlers officiels des derniers mois ont effectivement porté sur la garantie de survie du Petit Séminaire. Une personne en autorité du Petit Séminaire a confirmé, sous le sceau

de la confidentialité, l'existence de cette garantie.

**Un vieux projet**

Devant ses collègues de l'assemblée des gouverneurs, le président Boulet a apporté des précisions nouvelles au discours qu'il a tenu, lundi, devant la commission Lapointe sur l'avenir de Québec.

Il a confirmé que l'UQ est à la recherche, depuis huit ans, d'un complexe mobilier où l'on pourrait, par exemple, trouver une bibliothèque centrale, pour regrouper les constituantes et installer le siège social.

La crise économique a empêché l'installation de l'UQ dans le Vieux-Port, en dépit du feu vert obtenu du gouvernement en 1981. Un arrêté ministériel a subseqüemment autorisé l'UQ à s'implanter dans l'une des deux tours dont la construction était projetée à la gare intermodale: puisque une université s'identifie mal à une gare, l'offre gouvernementale a été déclinée. A la même époque, l'UQ

a aussi songé à se porter acquéreur d'anciens entrepôts récemment transformés en condominiums, dans le Vieux-Port, mais le projet a dû être écarté pour diverses raisons.

**Laval n'en veut pas!**

Faisant appel aux services d'un des courtiers en immeuble les plus prestigieux de Québec, l'UQ a alors appris que les propriétés du Séminaire, dans le Vieux-Québec, pourraient éventuellement devenir disponibles, a raconté M. Boulet à ses collègues.

Il a déclaré qu'à plusieurs reprises, on a pris contact avec le recteur Jean-Guy Paquet de l'université Laval pour s'assurer que son institution n'est pas intéressée au séminaire. La réponse, depuis un an et demi, a toujours été négative, a rapporté M. Boulet. L'université Laval a subitement et officiellement changé d'attitude, après une rencontre du

recteur Paquet et de ses doyens, la veille même de son apparition devant la commission Lapointe, ces derniers jours.

Le recteur Paquet lui ayant fait savoir que l'achat des propriétés du séminaire était une question d'affaires et que c'était le plus offrant qui l'emporterait, M. Boulet a dit lui avoir répondu qu'il n'était pas intéressé de les acquérir dans une vente aux enchères.

**Une étude des coûts**

M. Boulet a déclaré aux membres de l'assemblée des gouverneurs que le vice-président aux affaires administratives et financières M. Roger Lefrançois a été personnellement chargé, depuis un an et demi, d'effectuer une étude systématique du potentiel immobilier mis à la disposition de l'UQ par le Séminaire. Il a dit que ces immeubles ont été visités,

mesurés et photographiés, qu'il y a eu de nombreuses rencontres exploratoires et informelles que l'on a essayé de garder dans le plus grand secret possible, afin de ne pas alerter inutilement les personnes concernées.

Le président de l'UQ a aussi fait savoir qu'un estimé des coûts de rénovation et d'aménagement des locaux du Séminaire a été préparé sous la direction de M. Lefrançois.

"Nous sommes maintenant prêts à entreprendre la seconde étape, celle des discussions formelles et des négociations" a-t-il dit.

Quant au reste, le président Boulet estime que son institution a droit à des subventions spécifiques de l'Etat, au terme de la loi sur les immobilisations, et que c'est sur ces derniers que l'UQ compte pour acquérir et rénover certains immeubles du Séminaire.

**Une façon originale de porter Claude Corbo au rectorat à l'UQAM**

♦ Par la magie des communications par téléphone, l'assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec s'est transportée, hier midi, dans les coulisses du Metropolitan Opera, à New York, pour porter M. Claude Corbo au poste de recteur de l'UQAM.

On l'a fait, par conférence téléphonique, afin de consulter la base de réputation internationale Joseph Rouleau, présentement sur les planches, pour connaître son avis quant à la sélection du nouveau recteur de l'Université du Québec à Montréal.

En sa qualité de professeur de l'école de musique de l'UQAM, M. Rouleau fait en effet partie du comité de sélection qui a choisi M. Corbo comme futur recteur, de concert avec M. Pierre Goyette, président de la Banque d'Épargne ainsi que du conseil d'administration de l'université. M. Roger Héroux, professeur à l'UQTR (Trois-Rivières), et le recteur Guy Massicotte de l'UQAR (Rimouski) font aussi partie du comité avec le président de l'UQ, M. Gilles Boulet.

La communication téléphonique Québec-Montréal-New York et les discussions se sont tenues à huis clos. L'assemblée des gouverneurs a finalement adopté une proposition recommandant au gouvernement de nommer, pour un mandat de cinq ans, M. Claude Corbo au poste de recteur de l'UQAM. Présentement vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de cette institution, M. Corbo est appelé à prendre la relève de l'économiste Claude Pichette qui assume, depuis le 1er février, les destinées de la Société d'entraide du Québec, en qualité de p.d.g. Outre M. Corbo, trois candidats convoitaient le rectorat de l'UQAM: l'ex-ministre canadienne de la Santé, redevenue pro-

fesseuse dans cette institution, Mme Monique Bégin; la vice-rectrice à l'administration et aux finances de l'UQAM, Mme Florence Junca-Ade-not ainsi que le vice-recteur à la recherche et à la planification de l'Université de Montréal, M. René J.A. Lévesque.

Dans la même veine, l'assemblée des gouverneurs a aussi recommandé au conseil des ministres de nommer M. Jocelyn Jacques au poste de directeur-général de l'École nationale d'administration publique (ENAP) pour un second mandat de cinq ans.

L'UQ attend toujours, par ailleurs, une décision ministérielle au sujet de la nomination de M. Jacques Plamondon au poste de recteur de l'UQAH (Hull). Ex-vice-recteur aux ressources humaines de l'université de Sherbrooke, M. Plamondon est appelé à succéder à M. Jean Messier dont le mandat est terminé.



Tu veux la Gibson de Nanette... pour te satisfaire, feuillette les Annonces classées du Soleil. **647-3311**

**ACHETONS LIVRES, DISQUES PAYONS COMPTANT (ouvert 7 jours) COLISÉE DU LIVRE 175, Saint-Jean 647-2597**

**Clôture**  
Panneaux métalliques. Blanc ou brun. Installés par des pros.  
**Clôture**  
**rléans**  
849-7158

**CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY COLLÈGE PRIVÉ**  
**ADMISSION (2e TOUR)**  
PLACES DISPONIBLES DANS LES PROGRAMMES SUIVANTS:  
COLLÉGIAL GÉNÉRAL  
Sciences pures et sc. de la santé  
Sciences humaines et sc. de l'adm.  
Lettres et langues  
Arts plastiques  
COLLÉGIAL PROFESSIONNEL  
Tech. informatique (420.00)  
Gérontologie (Adultes)  
SERVICE DE L'ADMISSION  
5000, RUE ST-FÉLIX  
ST-AUGUSTIN-DE-Q. G0A 3E0  
Tél.: (418) 872-8041

**Boutique Rosalie**  
Une robe grecque, légère, tout-aller disponible en plusieurs couleurs. Chic ou décontractée, selon les accessoires, vos goûts et le soleil... au beau fixe chez Rosalie!  
**SAINT-HILAIRE**  
Place des Quatre-Bourgeois — 658-8452  
Galeries Chagnon, Lévis — 837-6292  
Place Fleur-de-Lys — 641-1501  
Carrefour Beauport — 663-8677

**L'EXTRAVAGANTE LAISSEZ LIBRE COURS À VOTRE FANTAISIE. À NOTRE RAYON DE MODES FÉMININES VOS TROUVAILLES FERONT TOURNER LES TÊTES.**

Un mode de vie pour elle et lui  
**ARMAND BOUDRIAS**  
PLACE QUÉBEC 524 5245 RUE ST-HUBERT LES TERRASSES PLACE NOUVEAUTEUR PROMENADES ST-BENOIT

**mobilia Classique**

GRIS ET BLANC  
Jeune, dynamique, vous saurez l'apprécier à sa juste valeur.  
..... \$1399  
(Système d'éclairage non inclus.)  
**mobilia**  
PLACE LAURIER, STE-FOY  
Mail sud-ouest, 3e étage  
659-5542

# Malgré un premier échec, Raymond Lacroix veut refaire un poteaathon

◆ Apparemment pas découragé d'un premier échec il y a un an et demi, Raymond Lacroix veut refaire un poteaathon pour subvenir aux besoins de sa maison Libertad, dédiée aux jeunes vivant des problèmes de drogue et d'alcool.

par **Andrée ROY**

Rencontré au pavillon de l'Agriculture du parc de l'Exposition de Québec où il tenait un stand d'information sur Libertad et la campagne qu'il mène, Lacroix jure qu'il tiendra cette fois-ci du 20 juin jusqu'à la veille de Noël, soit 187 jours. Et la maisonnette dans laquelle il vivra seul sera juchée deux fois plus haut que lors de sa première tentative, soit à 50 pieds du sol.

Raymond Lacroix ne sait pas encore si c'est dans le même stationnement de place Fleur-de-Lys ou dans celui d'un centre commercial de Sainte-Foy qu'il tentera d'améliorer son propre record de solitude au haut d'un poteau-échafaudage. Le 13 octobre 1984, Lacroix avait établi un record du Guinness en redescendant au bout de 104 jours de sa retraite où il vivait seul avec son perroquet, Sam.

A l'époque, il avait promis de tenir 173 jours, espérant ainsi susciter parmi ceux qui surveillaient son exploit une générosité... de \$200,000. Après 104 jours la-haut, il redescendait découragé, n'ayant amassé que \$1,206 tout en essayant de faire croire qu'il avait reçu \$50,000... "pour que les gens n'ar-

rètent pas de donner en apprenant que ça allait mal", disait-il alors.

### Meilleur marketing

Cette fois, Lacroix et ses amis jurent qu'ils ont mis au point un meilleur marketing du poteaathon. Et ils ont fixé l'objectif à \$300,000. Cette somme devrait permettre à la maison Libertad d'acquiescer des locaux plus grands dans le quartier Limoilou. Depuis un an, la maison niche au sous-sol du 639, 8e Rue. Raymond Lacroix voudrait emménager dans un endroit suffisamment vaste pour offrir salle de jeux, gymnase, atelier, salles de thérapie de groupe et bureaux administratifs.

Lacroix dit lui-même être en meilleure forme mentale et physique

pour entreprendre ce deuxième poteaathon-bénéfice. Il consacra ces jours de solitude à terminer la rédaction de son livre "Le repentir", une description de ses années de jeunesse minées par l'alcool, la drogue et la prison. Cette "biographie d'une personne qui a souffert l'enfer, l'histoire d'une femme qui l'a aidé à s'en sortir, une histoire vraie et un témoignage vécu", écrit-il en pochette, devrait paraître aux Editions R.S.L.

Le 13 octobre 1984, Lacroix était descendu de son perchir souffrant de troubles de vision et de santé, disait-il. En proie à la déprime, il avait été arrêté quelques jours plus tard alors que, sous l'effet d'alcool et de médicaments, il causait du désordre dans un hôpital de Québec.



Raymond Lacroix veut refaire un poteaathon pour sa maison Libertad, dédiée aux jeunes qui ont des problèmes d'alcool et de drogue.

...dans le cadre de la Fête des Mères!  
**LE SOLEIL et CKCV 1280**  
 invitent toutes les mères à participer au concours  
*Maman, tu es la plus belle!*

**1 VOYAGE POUR DEUX PERSONNES EN SICILE POUR UN SÉJOUR DE DEUX SEMAINES À LA CITTA' DEL MARE.**

Pour participer, une personne doit découper et compléter le coupon de participation ci-dessous.

Du lundi au vendredi, du 7 avril au 9 mai 1986, entre 7h00 et 21h00, les animateurs de CKCV/1280 feront 4 piges par jour au hasard du courrier reçu.

La personne pignée au hasard est appelée. Si cette même personne peut donner le mot de passe de la semaine, elle se qualifie pour le Grand Tirage Final. Un seul nom sera pigné par tirage.

Le Grand Tirage Final aura lieu samedi matin le 10 mai, dans l'émission Parlons Voyages, avec Gilles Lavigneur.

**Le prix offert:**

Un forfait vacances pour deux personnes comprenant: vol aller-retour à bord d'un vol régulier (APEX) de Alitalia vers Palerme avec correspondance à Rome, le transport vers le centre de villégiature Citta' Del Mare, hébergement pour 13 nuits, petits déjeuners, repas somptueux accompagnés de vin gratuit (déjeuner et dîner), accès à toutes les activités du village. Le voyage devra s'effectuer en septembre 1986. Le départ se fera de Mirabel. Le tout d'une valeur de 2 798\$.

Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par CKCV. Les règlements sont disponibles à CKCV.

Le concours débute le 2 avril 1986 et se termine le 9 mai 1986.

Les bulletins de participation devront être déposés ou envoyés à:

**CKCV**  
 800, Place d'Youville  
 Suite 2100  
 Québec, Qc G1R 4W7

*Maman, tu es la plus belle!*

Nom.....  
 Adresse.....  
 Ville.....  
 Tél.....  
 Nombre d'enfants.....



Une collaboration:



# La plage Germain du lac St-Joseph ouvrira en mai

◆ La plage Germain du lac Saint-Joseph ouvrira au mois de mai a

par **Raymond GAGNE**

confirme, hier, au SOLEIL, l'administrateur du lieu de villégiature, Claude Roy.

On se souviendra que la plage Germain n'avait pas été accessible aux campeurs et aux baigneurs l'an dernier. La question de l'annexion du territoire à la municipalité de Fossambault-sur-le-lac, l'absence d'un réseau d'égout, le projet de vente

d'emplacements de camping selon la formule de propriété indivise, et des problèmes d'autre nature, avaient empêché le fonctionnement de ce lieu de villégiature habituellement fréquenté par des milliers de gens de la région de Québec.

Mardi, le maire de Fossambault-sur-le-lac, M. Fernand Lucchesi, avait dit au SOLEIL que la plage devrait ouvrir au mois de mai sans, toutefois, l'affirmer catégoriquement.

"Aujourd'hui, avait dit M. Lucchesi, les éléments chocs du dossier sont beaucoup amoindris au point où on peut dire que la plage pourra recevoir le public dès le mois de mai."

Claude Roy et le maire Lucchesi ont confirmé qu'un protocole d'entente est intervenu entre Plage Germain et la municipalité de Fossambault au sujet de la réalisation éventuelle d'un réseau d'égout et de son raccordement au réseau municipal.

Selon M. Roy, les travaux pourront être réalisés sous peu, peut-être au début de l'été. M. Lucchesi, pour sa part, se montre plus réservé quant à cette éventualité.

De toute façon, a dit M. Lucchesi, le cas de l'annexion du territoire à Fossambault étant définitivement réglé, et l'entente sur la réalisation d'un réseau d'égout acceptée par les deux parties, il ne reste plus que deux choses à compléter: le zonage du territoire ou la répartition des espaces et certains travaux de correction pour des interventions qui s'avéraient contraire à la protection de l'environnement.

Deux institutions financières de la région se partagent les intérêts de plage Germain. Il s'agit de la Caisse populaire Laurier et de la Banque canadienne impériale de Commerce. Ces institutions ont mandaté M. Claude Roy pour que celui-ci prenne définitivement entente avec la municipalité de Fossambault.

**SPECIAL draco**

**45%**

**SUR STORES draco**

**SUR COMMANDE**

Stores verticaux et horizontaux sur commande seulement. Bon choix de coloris pour tous les décors. Une marque qui a fait ses preuves.

**SERVICE GRATUIT à domicile**

Un simple coup de fil et notre représentant, M. Charles Cloutier, se rendra chez vous avec un vaste assortiment d'échantillons pour faciliter le choix de vos rideaux, tentures, couvre-lits, etc.

**COMPOSEZ: 525-4841**

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC

**JUNEAU & FRÈRES**  
 550, 3e Avenue Québec  
 TÉL.: 524-2502 & 524-3871

**QUINCAILLERIE COOP**  
 4916, boul. Fossambault Ste-Catherine de la Jacques-Cartier  
 TÉL.: 875-2734

**QUINCAILLERIE CHOUINARD**  
 1403, rue Provencher Cap-Rouge  
 TÉL.: 653-7446

**QUINCAILLERIE ST-PIERRE DE L'ISLE**  
 1146, chemin Royal St-Pierre, Ile d'Orléans  
 TÉL.: 828-9388

**CENTRE DE RÉNOVATION HARVEY**  
 2425, boul. Père-Lelièvre Duberger  
 TÉL.: 681-6261

VENTE D'INTÉRIEUR

Sico c'est pop... c'est pas pareil!

**SICOPEL**  
 Email fini perle d'intérieur  
 à l'alkyle  
 Super blanc trane (120-110)  
 21<sup>99</sup>\$<sup>99</sup> au mètre carré (4 litres)

**SICOVELVET**  
 Email velours d'intérieur  
 au latex  
 Super blanc trane (161-110)  
 20<sup>99</sup>\$<sup>99</sup> au mètre carré (4 litres)

**SICOGLU**  
 Email semi lustre d'intérieur au latex  
 Super blanc trane (162-110)  
 20<sup>99</sup>\$<sup>99</sup> au mètre carré (4 litres)

SICO SICO

**GARON LTÉE**  
 2901, chemin Ste-Foy Ste-Foy  
 TÉL.: 653-7258

**QUINCAILLERIE MAURICE**  
 423, route 138 St-Augustin  
 TÉL.: 878-2023

**QUINCAILLERIE ST-VALLIER ENR.**  
 850, St-Vallier ouest Québec  
 TÉL.: 683-1761

**QUINCAILLERIE P.H. VAILLANCOURT**  
 255, Giguère Ville Vanier  
 TÉL.: 681-0155

**QUINCAILLERIE R. DURAND INC.**  
 254, boul. l'Ormière, Neufchâtel - 843-2223  
 359, Racine, Loretteville - 842-3682  
**QUINCAILLERIE J.A.R. INC.**  
 469, boul. Bastien - Neufchâtel - 845-0829

**COURS DE SERVICE au BAR**  
 avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC  
**COURS de CONNAISSANCES des VINS**  
 Sessions de Jour, de Soir et Samedi au Château Frontenac  
 692-0310

**ENTREPOSAGE de vos fourrures**  
 ET RÉPARATIONS  
**MANTEAUX SUR MESURE**  
 par un **DESSINATEUR ADRIEN LAPOINTE**  
 745, Ste-Claire 522-4654

**La Patente**  
 L'Ordre de Jacques-Cartier selon **ROSARIO TREMBLAY** au Québec  
 Invitation spéciale aux **ANCIENS**  
 Commandeurs et Porte-Étendards  
**Au Château Frontenac**  
 lundi 21 avril, à midi  
 déjeuner régulier du Club  
**Venez nombreux**  
 revivre d'anciens souvenirs  
 Réservations: Georges-H. Payeur: 849-4989

# La Régie de l'assurance-maladie a manqué de clarté

## Un médecin n'aura pas à remettre \$125,000

La prochaine fois, la Régie de l'assurance-maladie fera attention. Elle informera le médecin de façon plus explicite des soupçons qui pèsent contre lui.

textes de Louise LEMIEUX

Dans un jugement récent, la Cour d'appel du Québec empêche la Régie de l'assurance-maladie de récupérer \$125,000 d'un médecin qui, durant deux ans, aurait fourni "plus fréquemment que nécessaire" des services médicaux qui n'étaient "pas toujours requis". Parce qu'elle a mal informé le médecin des soupçons pesant contre lui.

Après avoir entendu le médecin,

après avoir examiné ses dossiers médicaux, le comité de révision des médecins omnipraticiens en est venu à la conclusion que ce médecin avait, durant deux ans, fourni des services "excédentaires non requis au point de vue médical". Pour en venir à sa conclusion, le comité a comparé "le profil de pratique", c'est-à-dire les revenus de ce médecin, avec celui de ses collègues. Conséquence: le médecin doit rembourser \$125,000 à la Régie de l'assurance-maladie. La régie entérine la recommandation du comité de révision.

Le médecin se rebiffe. "Je suis la victime d'un traquenard. Je croyais risquer un \$5,000, je me retrouve

avec une condamnation de \$125,000 sans en avoir jamais été prévenu", dit-il au juge. S'il s'était douté de l'importance du montant en jeu, il aurait engagé un avocat, et se serait défendu "véritablement avec des experts et des témoins".

Les trois juges de la cour d'appel sont d'accord avec le médecin. Concernant la procédure d'enquête de la régie et de son comité de révision, "je ne suis pas convaincu qu'elle l'était pour le médecin non rompu aux procédures administratives", écrit le juge Roger Chouinard au nom de ses collègues Beauregard et Owen.

Par conséquent, la cour d'appel annule la recommandation du comité

de révision de récupérer \$125,000 du Dr C.

Même si la Régie de l'assurance-maladie ne peut récupérer la rondelette somme de \$125,000, elle se réjouit quand même de la décision de la cour d'appel. Parce que la plus haute cour de la province vient enfin d'éclaircir le statut de la régie et de son comité de révision. "Il n'y a pas

de doute que la décision finale de la régie est une décision administrative", écrit le juge Beauregard.

Depuis longtemps, la régie se demandait si elle devait se considérer comme un organisme quasi judiciaire ou administratif. La cour d'appel vient de trancher le débat: la régie prend des décisions administratives plutôt que quasi judiciaires. Cependant, cela ne changera pas grand-chose dans le processus d'enquête des médecins à la "castonguette" facile.

Par contre, admet le secrétaire de la régie, M. Denis Morency, le jugement "remet en cause notre façon de communiquer avec les médecins. On pensait être clairs, on le sera plus encore".

## Sans ordonnance, l'opticien ne peut vendre des verres de contact

L'opticien d'ordonnances doit avoir en main une ordonnance spécifique de l'optométriste pour vendre des verres de contact à un client. Et l'ordonnance pour des lunettes ne peut servir à la fabrication de verres de contact, puisque les deux sortes de lentilles sont différentes.

C'est la conclusion qu'on doit tirer d'un jugement rendu récemment par la Cour d'appel du Québec. Les trois juges déboutent Réjean Grenon, un opticien d'ordonnances qui en appe-

lait de sa condamnation par la cour supérieure. Il avait été trouvé coupable d'avoir vendu sans prescription, une paire de verres de contact à une cliente.

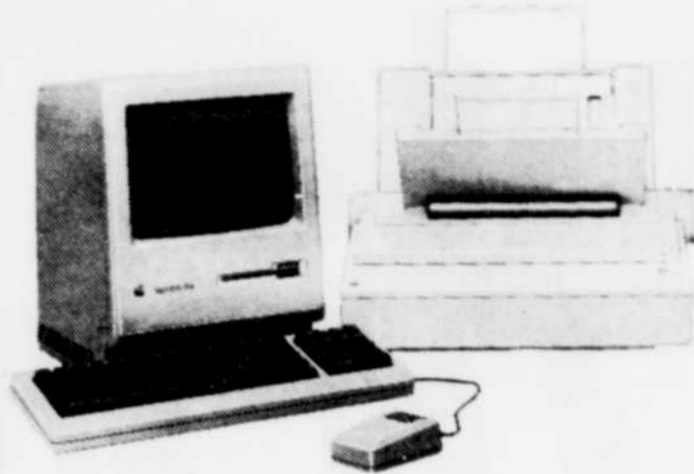
L'histoire remonte à 1980. La cliente montre ses lunettes; à l'aide d'un kératomètre et d'un lentimètre, l'opticien Grenon prend les données manquantes pour établir la courbure de la cornée de la cliente. Quelques jours plus tard, il lui livre ses verres de contact. Ce faisant, l'opticien d'ordonnances dépasse ses compétences.

L'opticien d'ordonnances a le droit d'ajuster une lentille, mais ne peut faire d'examen de la vue. Et une ordonnance pour des lunettes ne peut servir pour ajuster des verres de contact.

"Le maintien d'une distinction entre les deux types de lentilles répond à la nécessité de protéger le public, en évitant que l'on fournisse ou vende des lentilles de contact sans une vérification appropriée des contre-indications à leur port", écrit le juge Louis Label.

## Enfin du nouveau à Québec

Le premier Centre d'Affaire Professionnel



Gens d'affaires et professionnels: pour un service à votre mesure, complet et personnalisé ne tardez plus. Appelez-nous ou venez rencontrer nos conseillers.



Concessionnaire autorisé

tél.: 692-4430  
OU  
692-4444

Macintosh est une marque de commerce de McIntosh Laboratory, Inc., et elle est utilisée avec sa permission expresse. Apple et le Logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

**SIMCO**  
VOTRE CENTRE D'AFFAIRE PROFESSIONNEL  
900, pl. d'Youville, suite 10  
Québec G1P 3P7

Stationnement gratuit pour nos clients à l'arrière de l'édifice.



EXEMPLE:  
Anglo-American #132  
Rouge, demi-blond, prune.  
Rég. 90\$ **SPECIAL**

45\$

**VOUS QUI AVEZ BESOIN DE LUNETTES ÉPARGNEZ 50% SUR TOUTES NOS MONTURES**  
**Épargnez de \$30 à \$100**  
à l'achat de vos prochaines lunettes

Service et exécution de qualité irréprochable.  
Garantie inconditionnelle de satisfaction.

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes et se termine le 19 avril.

*Yves R. Girard*  
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy (face à l'église Saint-Sacrement) **681-3578**

# 25%

## SUR TOUS NOS COMPLETS DE LA SAISON POUR HOMMES

Complets de la saison dans une grande variété de tissus et couleurs qui vous plairont sûrement. Gr. 36 à 48 régulier et court, 38 à 48 régulier, court et semi-corpulent. Rabais en vigueur pour un temps limité. Hâtez-vous d'en profiter!

### SUPER 60<sup>B</sup> CRC<sup>80</sup>

#### UN CONCOURS FABULEUX! 60,000\$ EN PRIX!

- GRAND PRIX: AUTOMOBILE ACADIAN
  - 100 BONS D'ACHAT DE 200\$ À 800\$
  - PRIX INSTANTANÉS DE 25 À 800\$
- Billets à gratter disponibles dans tous les rayons chez Laliberté. Un billet par achat.



### Très beau choix de souliers pour hommes chez Laliberté!



**FLORSHEIM**

Souliers en cuir gris, tan, bourgogne: 130\$



**REGAL**

Soulier en cuir gris, bourgogne ou noir: 75\$



DEMAIN SOIR À 21H30  
AU CHÂTEAU FRONTENAC

### SUPER SOIRÉE "BIG BAND"

AVEC LE GRAND ORCHESTRE DE ROLAND MARTEL

Défilé de mode printemps-été par Laliberté. Prix à gagner. Animateur: Denis Beaumont. Collaboration CITE-FM.



Billets en vente au rayon des manneaux pour dames au deuxième.

# laliberté

MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC 525-4841

Avec un objectif de \$150,000

# La Croix-Rouge confirme la tenue d'un gala

La Croix-Rouge provinciale a tenu à confirmer officiellement, hier, par voie de communiqué, le projet d'un gala prestigieux, à Québec, dans le cadre de l'Année internationale de la paix.

par Roger BELLEFUILLE

Le directeur général de cet organisme humanitaire pour le Québec, M. Mario Malenfant, précise que les fonds ainsi recueillis serviront au soutien et au développement de l'oeuvre. Le communiqué signale que l'objectif est loin du montant de \$1,5 million

comme le rapportait LE SOLEIL dans son édition de lundi. C'est plutôt une somme plus modeste de \$150,000 qui est visée. Il s'agit des recettes nettes provenant de la vente de 1,500 sièges à \$100 pièce.

Au cours d'un entretien avec LE SOLEIL, dimanche, dans le cadre du congrès annuel de la Croix-Rouge provinciale, à ville de Laval, M. Malenfant avait aussi fait état de possibles revenus de droits de télédiffusion à l'étranger.

Il avait aussi indiqué que le comité organisateur tentait d'obtenir la participation de vedettes de renommée internationale à partir d'une

liste de 25 noms. Au nombre de ces célébrités, il mentionnait, entre autres, les noms suivants: Paul McCartney, Shirley MacLaine, Yves Montand, Luciano Pavarotti et Yoko Ono.

Au cours d'une conversation téléphonique, hier, M. Malenfant a réitéré au SOLEIL que la participation de ces vedettes était toujours recherchée mais qu'aucune démarche, à ce stade-ci du projet, n'avait encore commencé. Il précisait que l'argent recueilli servirait à financer les activités de la Croix-Rouge au Québec.

## Confusion

Il faut dire qu'une certaine confusion entoure l'élaboration de ce projet. Ainsi, selon M. Malenfant, la Société Radio-Canada doit être de la partie. Or, le directeur des variétés, à Montréal, M. Michel Chamberland, s'est dit étonné de l'annonce d'un tel projet pour l'automne.

Et qu'il ne croyait pas M. Malenfant autorisé à faire quelque déclaration à ce sujet. Il ajoutait que l'exécutif du comité organisateur, coprésidé par Mme Jacqueline Boutet et M. Claude Cas-

tonguay, doit se réunir au cours des prochains jours pour analyser la situation.

M. Chamberland précisait cependant au SOLEIL que Radio-Canada devait effectivement participer à un supergala, à Québec, sur le thème de la paix, le 9 juin, au bénéfice de la Croix-Rouge. Celui-ci a cependant été écarté et aucune décision n'a encore été prise par cette société d'Etat quant à une participation à l'automne.

Par contre, jointe par LE SOLEIL à son bureau de Montréal, Mme Boutet s'est refusée à tout commentaire. Sinon de dire que M. Ma-

enfant était le seul porte-parole autorisé à communiquer avec les médias au sujet de ce projet...

## Oui à des mesures pour favoriser l'utilisation du "cyclope"

Les assureurs privés et la Régie d'assurance automobile du Québec devraient réduire leurs primes de \$10 pour inciter les automobilistes à faire installer un troisième feu arrière sur leur véhicule. On éviterait ainsi bien des blessures et décès de même qu'on épargnerait des dommages matériels importants.

par Robert FLEURY

C'est du moins l'opinion émise par l'Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF), la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ) et les Départements de santé communautaire de la région 03 lors d'une conférence de presse tenue simultanément à Québec, Montréal et Sherbrooke, hier.

Le "cyclope", ainsi qu'on désigne communément ce troisième feu de position situé dans le bas ou le haut de la vitre arrière des véhicules de promenade, réduirait de moitié les collisions arrière et du tiers le coût des réparations occasionnées par de telles collisions.

Si certains véhicules 1986 en sont équipés, ce n'est qu'au 1er janvier 1988 qu'ils seront obligatoires au Canada sur les voitures neuves. Or, cela prendra une dizaine d'années avant que toute la flotte automobile en soit équipée, ce qui prendra trop de temps et occasionnera trop de blessures et pertes de vies entre-temps; d'où la volonté de ces associations de faire changer les choses.

"Il y a déjà des compagnies privées qui offrent un rabais de \$10 pour faire installer le "cyclope"; un installateur qui en fait autant. Si la Régie et les compagnies d'assurance accordaient une réduction de \$10 chacune pour les véhicules munis du "cyclope", cette mesure inciterait les automobilistes à le faire installer sur leur véhicule car ça ne prendrait qu'une année ou deux pour la rentabiliser" d'expliquer Pierre Racicot de la FNACQ.

"C'est intolérable, il faut que le nombre de morts et de blessés diminue sur nos routes. Or des mesures passives permettraient facilement de réduire ces pertes de vie humaine, et le "cyclope" en est une", de commenter le Dr Antoine Chapdelaine, du Département de santé communautaire de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec.

"Ramasser des accidentés à la petite cuillère, ce n'est pas drôle: pas plus que de voir autant de jeunes de 15 à 30 ans handicapés pour la vie" d'ajouter Jean-Guy Breton du DSC de la Beauce.

"Nous avons un mort par fin de semaine sur nos routes et c'est comme ça dans toutes les régions rurales du Québec. Plus cinq blessés dont certains resteront handicapés, avec un traumatisme. Pourtant, ça ne semble pas déranger personne, on ne fait pas de commission d'enquête, on prend pour acquis que c'est normal autant de morts sur les routes", de dire M. Breton.

Des compagnies privées comme Lebeau, des assureurs comme La Solidarité et les Coopérants auraient déjà fait un pas dans cette direction en accordant des rabais de \$10. Selon la FNACQ, la Régie verrait d'un bon oeil une telle mesure mais étudie actuellement son application et ses implications actuelles.

"Ce serait une mesure facile à utiliser et son efficacité a été démontrée", de rappeler le Dr Chapdelaine, un spécialiste des méthodes passives de sécurité à bord des véhicules. "De pair avec l'utilisation de la ceinture de sécurité et du sac gonflable, le "cyclope" rendrait les véhicules beaucoup plus sûrs qu'ils ne le sont actuellement".

## "ANIMA-ZOO" EN VILLE

La Société zoologique de Québec présentera son programme ANIMA-ZOO lors de l'Expo-Loisir 1986 qui se tiendra à l'arena P.O.C. de Charlesbourg les 19 et 20 avril.

ANIMA-ZOO est un programme d'activités qui vous fera découvrir les différentes facettes attrayantes des sciences naturelles. Dans le cadre enchanteur du Jardin zoologique de Québec, on nous dévoilera tout au long de l'été les dessus et les dessous de la faune du jardin.

C'est donc une invitation à venir rencontrer les représentants de la Société zoologique à Expo-Loisir 1986, 1050, chemin Châteaue-Bigot à Charlesbourg, de 13h30 à 21h30.

# vente ACTION

Achetez maintenant:

1<sup>er</sup> versement  
1<sup>er</sup> septembre 86

ou payez comptant  
« sans intérêt »  
le 1<sup>er</sup> août 86

rabais

75<sup>e</sup>

ANNIVERSAIRE

MAYTAG

L'EXCELLENTE GARANTIE MAYTAG



### LAVEUSE:

Garantie de 5 ans contre la rouille sur le châssis et sur la transmission.

### SÉCHEUSE:

Garantie de 5 ans contre la rouille sur le châssis et le tambour.

### LAVE-VAISSELLE:

Garantie de 10 ans sur le revêtement intérieur de la cuve.

### GARANTIE COMPLETE D'UN AN

pièces et main-d'oeuvre, sur tous les appareils

### GRATUIT

- Service de décoration intérieure à domicile
- Tout pour la décoration: Tentures - Rideaux légers - Papiers peints - Peinture - Douillettes - Couvre-lits - Stores horizontaux et verticaux - Tapis - Prêlarts
- Cours de cuisson sur four micro-ondes
- Mise de côté jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1987
- Livraison partout en province

Cartes de crédit acceptées

Financement disponible sur place (sujet à l'approbation du département du crédit)

Les photos sont utilisées pour fin d'illustration seulement. Les descriptions prévalent sur les illustrations en tout temps.



\$40 DE RABAIS SUR LES LAVEUSES DURABLES

Plus que toute autre marque, Maytag est la laveuse Préférée No. 1.

MODELE A212



\$40 DE RABAIS SUR LES SÉCHEUSES À GRAND TAMBOUR

Plus que toute autre marque, Maytag est la sècheuse Préférée No. 1.

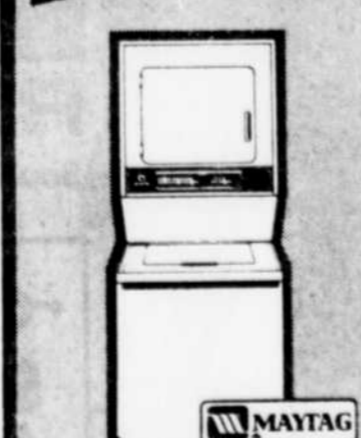
MODELE D412



\$50 DE RABAIS SUR LES LAVE-VAISSELLE GICLO-NET MD

Plus que toute autre marque, Maytag est le lave-vaisselle Préféré No. 1.

MODELES WU202 WC202 et WU502



\$75 DE RABAIS SUR LE MODÈLE VERTICAL LAVEUSE/SÉCHEUSE DE PLEINE CAPACITÉ

Réductions spéciales 75<sup>e</sup> Anniversaire sur le nouveau modèle vertical laveuse/sècheuse de pleine capacité

MODELE SE1000



Plus que toute autre marque, la laveuse, la sècheuse et le lave-vaisselle préférés No. 1

D'après un sondage national où l'on demandait aux consommateurs canadiens la marque qu'ils aimeraient le plus posséder plus que toute autre marque, Maytag fut choisie la laveuse préférée No. 1, la sècheuse préférée No. 1 et le lave-vaisselle préféré No. 1.

DecoMeuble

100, rue Chabot  
près des Halles Fleur de Lys  
683-3471

Carrefour Charlesbourg  
8500, boul. Henri-Bourassa  
627-3073

aguire

430, rue St-Sacrement  
681-4124

# La CSN propose de hausser taxes et impôts

♦ MONTREAL — A trois semaines du dépôt du budget par le ministre des Finances, la CSN propose au gouvernement Bourassa de hausser les taxes et les impôts pour solutionner le problème budgétaire de l'Etat. Ces nouvelles mesures fiscales ne toucheraient que les hausses et les impôts de \$870 millions pour solutionner le problème budgétaire de l'Etat. Ces nouvelles mesures fiscales ne toucheraient que les entreprises et les haut sa-

larisés. A l'occasion d'un conseil confédéral spécial de la CSN, le président de la centrale syndicale, Gérard Larose, a reconnu qu'il manquait de l'argent dans les coffres de l'Etat pour lui permettre de remplir adéquatement ses engagements. "La situation n'est pas catastrophique comme le laissent entendre les témoins du patronat. C'est une question de choix politiques", a-t-il affirmé.

Cependant, contrairement à une impression largement répandue, le leader syndical a soutenu que le

niveau des dépenses publiques et la gestion de l'Etat ne sont pas la cause première du déficit. A son avis, il faut regarder du côté des revenus qui seraient insuffisants.

Selon M. Larose, le gouvernement s'est privé de revenus importants depuis quelques années en diminuant l'impôt des gens à revenu élevé et en accordant de nouvelles exemptions fiscales. "On a transféré aux mieux nantis ce qu'on avait donné aux moins bien nantis", a-t-il commenté.

Il voit des choix politiques qui laissent présager des jours plus dif-

ficiles aux gens les moins bien nantis de la société.

Parmi les changements proposés, la CSN recommande au gouvernement libéral d'annuler la baisse d'impôts pour les plus hauts salariés accordée dans le budget de décembre.

Dans le cas d'un revenu imposable de \$61,608 et plus, le pourcentage du revenu prélevé en impôt provincial demeurerait à 33 pour 100 sur chaque tranche de \$1,000 excédant ce revenu au lieu de 28 pour 100.

En plus, on demande le rétablissement des droits successoraux et de l'impôt sur les dons tout en maintenant l'exemption de base à \$100,000. Ces premières mesures permettraient au gouvernement d'empocher \$135,000,000.

La CSN suggère également de réduire la déduction du régime d'épargne-actions, de geler les plafonds admissibles au régime d'é-

pargne-retraite et de taxer entièrement et de façon progressive d'ici 1990 les gains de capitaux. En revenus additionnels: \$100,000,000.

C'est du côté des entreprises que la centrale syndicale estime qu'il faut tirer davantage les nouveaux revenus. On propose de relever les taux d'imposition des profits des compagnies à l'exclusion de l'industrie de l'extraction minière, au même niveau que les autres provinces canadiennes.

On demande au gouvernement du Québec d'harmoniser sa fiscalité avec celle d'Ottawa en éliminant la déduction fiscale relative aux stocks et le crédit d'impôt à l'investissement.

De plus, les économistes de la centrale syndicale proposent de majorer la cotisation des employeurs au fonds de santé. La cotisation passerait de 3 à 3,75 pour 100 mais ne serait applicable que pour les salaires excédant le revenu

moyen, soit environ \$24,000 en 1985.

Comme autre mesure à imposer aux entreprises, la CSN propose de relever les redevances des compagnies papetières et des usines de sciage pour un montant de \$10,000,000 dans le but de financer le reboisement.

Toutes ces mesures fiscales aux entreprises permettraient de gonfler les revenus du gouvernement de \$510,000,000 supplémentaires, selon les estimés de la centrale syndicale.

En dernier lieu, on recommande de taxer davantage les revenus d'intérêt, de dividendes et de placements tout en maintenant l'exemption de la première tranche de \$1,000. On suggère une taxe spéciale de 8 pour 100 sur la partie des revenus de placements qui excèdent \$2,000. Les contribuables avec un revenu inférieur à \$24,000 seraient exemptés de ce nouvel impôt.

## Larose désire un débat public

♦ Le président de la CSN, Gérard Larose, a demandé à rencontrer le premier ministre Robert Bourassa et le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque, pour discuter des problèmes budgétaires du gouvernement.

Bourassa et Lévesque qui ont contribué à leur manière par le passé à la construction de nos outils collectifs s'ils ont toujours la même opinion", a affirmé, hier, M. Larose au cours d'une conférence de presse.

Le leader syndical estime qu'un large débat public sur les finances de l'Etat doit être entrepris.

La centrale syndicale s'oppose à la réduction du rôle de l'Etat et des services publics, une option qui ne peut qu'être dommageable aux plus démunis, selon M. Larose.

## Québec rappelle deux hauts fonctionnaires en poste à l'étranger

♦ Le couperet continue de faire des ravages au ministère des Relations internationales. LE SOLEIL a appris que le premier conseiller en science et en technologie à occuper ce poste à Boston, M. Marc-André Turcotte, de même que le conseiller en coopération à la Délégation de Mexico, M. René Vézina, sont rappelés à Québec.

et la technologie que sur les affaires culturelles. Or, parallèlement au "ratriement" hâtif de M. Turcotte, le ministère a reconfirmé dans ses fonctions, pour une année supplémentaire, le conseiller en éducation Claude Girard dont le mandat de trois ans arrive à échéance en juin.

par Lise LACHANCE

M. Turcotte remplit ses fonctions depuis moins d'un an. Quant à M. Vézina, il se trouve au Mexique depuis trois ans.

Un autre conseiller du Québec à l'étranger a reçu un avis de rappel. Il s'agit de M. Michel Gagne, en poste à Caracas (Venezuela) depuis moins d'un an lui aussi. Dans ce cas-ci, toutefois, la décision a été temporairement suspendue puisqu'il est fort possible que la délégation tout entière ferme ses portes. Pendant que cette hypothèse prend de plus en plus forme au ministère des Relations internationales, le ministère du Commerce extérieur étudie la possibilité de fermer, de son côté, le bureau de Bogota (Colombie) que dirige Mme Michèle Bussières.

On invoque pour ces rappels, qui doivent se concrétiser à l'été, les fameuses compressions budgétaires dont le ministère des Relations internationales est la première victime avec une réduction de 20 pour 100 de son budget.

Chose certaine, l'Etat ne pourra effectuer des économies à court terme puisque l'installation de hauts fonctionnaires et de leur famille à l'étranger coûte très cher. Même chose pour un retour précipité. Dans le cas de M. Turcotte, par exemple, le ministère devra notamment éponger le coût élevé du bris du contrat d'achat d'une maison.

Officiellement, un mandat est de deux ans. Dans la pratique, cependant, il s'étend souvent sur trois ans et peut même se prolonger une autre année.

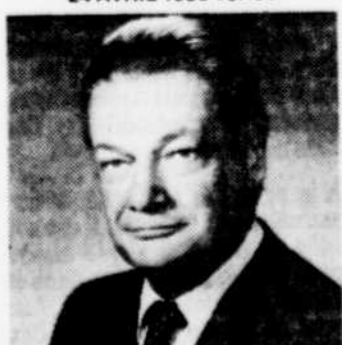
### Economie ou culture?

Le travail de Marc-André Turcotte à Boston consiste, d'une part, à établir des liens avec les entreprises, universités et centres de recherche oeuvrant en science et en technologie et, d'autre part, à mettre ces gens en contact avec des hommes d'affaires québécois. Plusieurs missions se sont rendues dans cette ville de la Nouvelle-Angleterre pour voir s'il était possible d'importer ici la technologie américaine ou de signer des contrats pour la fabrication de composantes au Québec.

Le rappel du responsable de ce dossier surprend d'autant plus que le gouvernement dit vouloir centrer les délégations davantage sur l'économie



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN  
DINER DES CHEFS DE FILE  
24 AVRIL 1986 18H30



Monsieur Michel Bélanger  
Président du Conseil et Chef de la Direction Banque Nationale du Canada  
Québec Hilton  
Coût: 25,00\$  
Pour réservations  
692-3853 (ANN.)

## POUR TRAVAILLER

PLUSIEURS BONNES RAISONS DE MAGASINER CHEZ  
ÉCONOMIES - SATISFACTION - SERVICE RAPIDE - QUALITÉ - DIVERSITÉ - BAS PRIX

**HABIT DE PLUIE**  
100% IMPERMEABLE INDUSTRIEL ou SPORT  
CAOUTCHOUC SUR TOILE PVC RÉSISTANT  
23<sup>95</sup>

**HABIT EN NYLON**  
HOMME - FEMME  
24<sup>95</sup> - 29<sup>95</sup>  
59<sup>95</sup> - 62<sup>50</sup>  
\$80

**PETER STORM**  
ANTITRANSPIRATION  
PANTALONS 69<sup>00</sup> et 80<sup>00</sup>  
VESTES 85<sup>00</sup> et 99<sup>00</sup>

**GUY COTTEN**  
PANTALON 82<sup>50</sup>  
VESTE 99<sup>00</sup>

**MANTEAU IMPERMEABLE**  
TOILE CAOUTCHOUCÉE  
noire ou jaune  
21<sup>95</sup> - 34<sup>95</sup> - 39<sup>95</sup>

**BOTTES DE CAOUTCHOUC**  
Enfant 10<sup>95</sup>  
Gargon 12<sup>95</sup>  
Adulte 14<sup>95</sup>  
Importation 22<sup>50</sup>  
Canadiennes 20<sup>95</sup>  
Sécurité Importation 34<sup>95</sup>  
Canadiennes 39<sup>95</sup>

**CHAPEAUX DE SÉCURITÉ**  
CSA  
TOUTES LES COULEURS 4<sup>49</sup>

**BOUTEILLES**  
ACIER INOXYDABLE  
INCASSABLES ISOLANTES  
CHAUD OU FROID  
34<sup>95</sup>  
59<sup>95</sup>

**BOÎTES À DINER**  
ALUMINIUM  
13<sup>50</sup> A 26<sup>95</sup>

**UNIFORMES McEWEN SAINTHILL**  
pour employés de stations de service, camionneurs, livreurs, chauffeurs, etc.  
Nous gardons en magasin, pour livraison immédiate, un assortiment complet dans un choix de 6 teintes.  
BLOUSON 47<sup>95</sup> PANTALON 45<sup>95</sup>

**JEANS**  
SPORT - MODE - TRAVAIL  
"BIG BILL" 15<sup>95</sup>  
WHITE FIELD 22<sup>95</sup>  
GWG 29<sup>95</sup>  
STRETCH 38<sup>95</sup>  
JORDACHE 33<sup>00</sup>  
LOIS 33<sup>00</sup>

**SALOPETTES BLANCHES**  
POUR PEINTRES, PLÂTRIERS, MAÇONS.  
29<sup>95</sup>

**JEANS BLANCS**  
30 à 44  
18<sup>95</sup>

**AUSSI BON QUE LE CUIR**  
GANTS DE TRAVAIL IMPERMEABLES - RÉSISTANTS  
LA PAIRE 1<sup>19</sup>  
3 PAIRES POUR 3<sup>00</sup>

**VÊTEMENTS DE TRAVAIL "LAVEZ-ORTEZ"**  
**CHEMISES**  
Bleu marine, beige, vert, brun.  
50% polyester, 50% coton.  
MANCHES LONGUES 19<sup>95</sup>  
MANCHES COURTES 18<sup>95</sup>

**PANTALONS**  
BLEU, VERT, BRUN, BEIGE  
50% polyester, 50% coton.  
Coupe "ras le corps", 26 à 38  
Coupe régulière, 40 à 44  
22<sup>50</sup>

**COMBINAISON "OVERALL"**  
100% coton, importée  
Couleur: vert  
SPÉCIAL 21<sup>95</sup>

**COMBINAISONS "OVERALL"**  
65% polyester, 35% coton. Fabrication canadienne. Vert, bleu marine, gris.  
Taille régulière 27<sup>95</sup>  
Taille longue 36<sup>95</sup>

**CHAUSSURES DE SÉCURITÉ CSA**  
SOULIERS DE TRAVAIL  
HOMMES: 44<sup>95</sup>  
FEMMES: 38<sup>95</sup>

**BOTTES DE TRAVAIL**  
CSA - 8 POUCES 42<sup>95</sup>

**BOTTINES DE TRAVAIL**  
CSA 40<sup>95</sup>

**BOTTINES CONGRESS**  
57<sup>95</sup> CSA

**BOTTES GREB**  
STYLE 39408  
POINTURES 4 à 11  
fabriquées pour nous par Greb Kodiak.  
ISOLÉES EN CUIR SYLFLEX  
RÉSISTANT À L'EAU  
BOUT DE SÉCURITÉ APPROUVÉ

**57.57**

**MAGASIN LATULIPPE**  
637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC-529-0024

Nous acceptons vos chèques personnels.

VISA MasterCard

**Afin de réduire les dépenses gouvernementales**

# Le "magasinage" des services serait limité

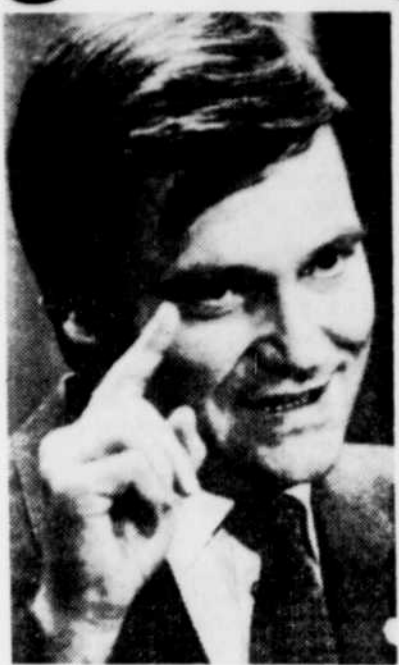
◆ Inspiré par le comité des sages, le gouvernement pourrait limiter la pratique du "magasinage" des patients d'un médecin, ou d'un hôpital à l'autre. Il pourrait aussi encadrer la durée des études des cégépiens pour éviter qu'ils ne prennent 10, 15, ou 50 semestres pour décrocher un diplôme.

textes de Ghislaine RHEAULT

Ce sont deux hypothèses que le ministre Paul Gobeil a évoquées hier pour "limiter les demandes excessives de services" et réduire les dépenses gouvernementales. "Il n'est pas question d'un ticket modérateur pour le moment, a déclaré le ministre, en réponse aux questions des journalistes. Nous voulons chercher des mécanismes pour limiter les demandes excessives, non nécessaires dans le domaine de la santé et de l'éducation." M. Gobeil était invité à préciser comment il comptait "obtenir un meilleur équilibre entre l'offre de services et la demande". Il venait de préciser aux membres de l'Association canadienne des conseillers en administration, réunis, en colloque, le mandat du comité des sages créé par le gouvernement Bourassa.

**Sus au magasinage**

Dans le secteur de la santé, il "faut trouver moyen de limiter les abus. Présentement, le système ne le permet pas, a dit le président du Conseil du Trésor..."



"Il n'est pas question d'un ticket modérateur pour le moment", a déclaré le ministre Paul Gobeil.

"Par exemple, une personne peut être malade ou se croire malade et faire le tour des médecins dans une journée, une semaine, sans aucun contrôle. Elle le fait, pas nécessairement par mauvaise volonté, mais parce que c'est sa philosophie, ou pour passer le temps. Toutes les fois qu'une personne va chez un médecin, c'est un coût pour l'Etat"

dit M. Gobeil. "Il n'est pas question de mettre un ticket modérateur ou de limiter l'accessibilité aux services essentiels de base", a ajouté le ministre.

Récemment, le président de la Régie de l'Assurance maladie, M. Auguste Mockle, s'est prononcé contre toute forme de ticket modérateur. Il jugeait ces formules visant à restreindre la demande comme "une forme d'imposition rétrograde à proscrire". Il proposait qu'on agisse sur l'offre des services par les médecins, plutôt que sur la demande. Il prônait plutôt des modes d'organisation pour inciter les professionnels de la santé et les administrateurs à économiser les ressources.

Il y a quelques années, une étude de la Régie a démontré que les médecins et non les patients étaient les premiers responsables de l'augmentation des coûts.

Plus tôt, le ministre a déclaré qu'il n'était pas question de confier les services de santé à l'entreprise privée. Il faudra attendre le rapport Rochon pour fixer les orientations du réseau de la santé, a-t-il déclaré aux membres de l'Association canadienne en administration.

**Eternels étudiants**

Quant aux éternels cégépiens, ils pourraient aussi se faire serrer la vis. "Il faut songer à un mécanisme

pour limiter le nombre de semestres que plusieurs étudiants prennent pour faire leur cours collégial", a dit M. Gobeil. Il ne s'agit pas de les empêcher de faire leur cours collégial, mais de trouver des mé-

canismes pour qu'avec une certaine flexibilité, on n'ouvre pas la porte à des abus.

On pourrait ainsi peut-être limiter le nombre de semestres permis pour faire ces études. Il pourrait y avoir

une pénalité imposée si l'étudiant en prenait plus, à moins de raisons particulières.

M. Gobeil a conclu: tout ça est en réflexion. La décision reviendra au gouvernement."

## Le comité des sages choisit ses premières cibles pour réduire la taille de l'Etat

◆ C'est d'abord dans les conseils, les organismes de recherche, les régies et les tribunaux administratifs que le comité des sages a choisi ses premières cibles pour réduire la taille de l'Etat.

Cette indication a été donnée hier par le ministre Paul Gobeil au cours d'un colloque réunissant les membres de l'Association canadienne des conseillers en administration. M. Gobeil y a exposé les tâches confiées au fameux comité formé par le gouvernement pour réviser les programmes et les organismes gouvernementaux.

Le mandat de ce comité se termine bientôt. Certaines de ses recommandations ont filtré ou ont déjà commencé à être appliquées. Ses diagnostics ne seront toutefois connus qu'au mois de mai.

**Second volet**

Après avoir proposé des abolitions, fusions au début de mars, le comité étudie présentement le mode de financement des réseaux de la santé et de l'éducation. Il suggérera des moyens d'ajuster les services à la capacité de payer des Québécois. Il examine aussi les investissements du gouvernement dans le financement des entreprises, la main-d'oeuvre et la sécurité du revenu et la gestion gouvernementale a expliqué le président du Conseil du Trésor.

Cette seconde partie de la mission du comité des sages ne visera pas à abolir des programmes ou à diminuer le niveau des services. Mais elles susciteront des débats de fond sur la gestion future du secteur public.

**Des cibles**

Cette semaine, la ministre Lise Bacon s'est interrogée à haute voix sur l'avenir de la Société générale de cinéma, de l'Institut québécois de recherche sur la culture et sur le mandat de la Bibliothèque nationale, et des Archives nationales.

Dans le domaine culturel, les quatre organismes qui remplissent une mission linguistique font aussi l'objet d'une "radiographie".

Le ministre de la Justice Herbert Marx a pour sa part annoncé la fusion ou la disparition de cinq boîtes. Il a aussi annoncé la création d'un comité qui va réviser les mandats des tribunaux administratifs.

Mais d'ici peu, plusieurs autres organismes risquent d'être sur la sellette. Il se trouvent parmi les quelque 26 conseils, 31 comités consultatifs, 26 régies, 17 tribunaux administratifs, dont le comité a questionné globalement la mission.

Plusieurs d'entre eux font double emploi avec d'autres institutions.

"On compte 43 organismes de régulation (régies, tribunaux administratifs) dans des domaines aussi divers que les loteries, les grains, le cinéma, les lésions professionnelles, la surveillance des étalons", a indiqué le ministre.

**Priorités**

M. Gobeil a esquissé les grands choix que le gouvernement doit faire. Il doit occuper une place importante dans les domaines de la culture, de la santé et de l'éducation. Mais il n'est pas vrai d'affirmer que l'Etat doit toujours et toujours payer. "Toutes les prothèses ne sont pas indispensables, tous les soins ne sont pas des droits fondamentaux", dit-il.

A l'opposé, les interventions du gouvernement sont moins indispensables dans le domaine commercial. Mais il lui appartient de protéger l'intégrité du territoire et d'assurer la planification des circuits routiers, la qualité de l'environnement et la cohésion des actions visant le développement industriel.

### Jean Garon lancera la campagne de financement du Parti québécois de Beauce-Nord

◆ **SAINTE-MARIE** — Le député péquiste de Lévis à l'Assemblée nationale, M. Jean Garon, sera l'orateur invité au lancement de la campagne de financement du Parti québécois de Beauce-Nord, le samedi 19 avril, au restaurant Coq Rôti (salon Rouge et Noir), de Sainte-Marie de Beauce, à compter de 20h.

par Paul-Henri DROUIN

C'est ce qu'a fait part au SOLEIL Mme Pauline Normand, présidente du Parti québécois de Beauce-Nord, en soulignant que l'ex-député de cette circonscription, M. Adrien Ouellette, devrait se joindre aux militants et militantes à cette occasion.

Selon Mme Normand, cette campagne de financement qui se tiendra sous le thème "Se parler de ce qui compte" permettra au parti non seulement de recueillir des fonds mais aussi de rencontrer chaque membre afin qu'il fasse part de ses attentes face au parti qui constitue maintenant l'opposition à l'Assemblée nationale.

"A la suite des événements du 2 décembre, a-t-elle ajouté, il est souhaitable et nécessaire que chaque membre puisse s'impliquer dans les grandes orientations qui marqueront la vie de notre parti dans les prochaines années."

L'objectif de cette campagne de financement au niveau provincial est de \$1 million et pour ce qui regarde la circonscription de Beauce-Nord il ne sera dévoilé que lors de la soirée du 19 avril.

# Nap. Boily INC.

## pour vos meubles



Ensemble de cuisine moderne incluant une table rectangulaire ou ovale de 36" x 48", avec une extension de 12" et quatre chaises. Nombreuses possibilités de combinaisons de couleurs à la mode.

**429\$** ens.



Ensemble de cuisine moderne, en merisier massif incluant une table ronde ou rectangulaire avec deux extensions de 10" et quatre chaises très confortables. Très belle valeur...

**495\$** ens. (buffet et huche vendus séparément)



Ensemble de cuisine contemporain, en frêne incluant une table de 38" x 52", avec une extension de 16" et quatre chaises généreusement rembourrées. Une construction soignée et robuste.

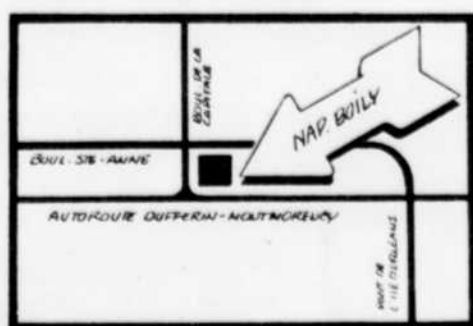
**895\$** ens. (buffet et huche vendus séparément)



La collection de salle à manger de "Meubles Villageois" fabriquée d'orme ou de chêne de première qualité. Assemblage entièrement fait à la main, des meubles dont la valeur ne se démentira jamais... Choix de tables, chaises, buffets, huche et buffet de coin.

La description prévaut toujours sur l'illustration.

C'EST SI FACILE D'ACCÈS!



# Nap. Boily INC.

Faites votre choix et profitez de nos meilleurs prix.

TÉL.: 667-7851

4175, boul. Ste-Anne (à 1km des chutes Montmorency)

## Compressions budgétaires à Radio-Québec

# Richard French n'accepte pas d'emblée la solution retenue

Le ministre des Communications, M. Richard French, a refusé hier de donner l'assurance qu'il

par André FORGUES

entérinera la manière dont le conseil d'administration de Radio-Québec a décidé d'appliquer la

compression budgétaire qui lui a été imposée par le gouvernement.

M. French a indiqué, en réponse à des questions de la députée péquiste de Johnson, Mme Carmen Juneau, qu'il n'avait toujours pas obtenu du président directeur général de Ra-

dio-Québec, M. Jacques Girard, l'évaluation de la solution retenue par le conseil d'administration.

Ce sont les neuf représentants des régions au conseil d'administration de Radio-Québec qui ont fait pencher la balance lors de la réunion de vendredi dernier sans

convaincre un seul autre membre du conseil de se rallier à leur solution, souligne M. French.

Mme Juneau, quant à elle, a fait remarquer en posant sa question qu'il est "notoire" que M. Girard est opposé à la solution votée au

conseil "et s'active à contrecarrer cette décision". "Il s'agit de savoir, a dit M. French, quelle est l'opinion du p.-d.g (M. Girard), quelle est l'opinion de ceux à Radio-Québec qui sont en mesure de m'informer, quelles sont les implications précises de la solution mise de l'avant".

Le ministre devait discuter avec M. Girard hier soir et le sujet sera sûrement abordé de nouveau cet après-midi à l'occasion de l'étude détaillée des crédits du ministère des Communications.

La décision prise au conseil d'administration de Radio-Québec, selon les informations reprises par Mme Juneau, est d'imposer une compression de \$1.6 million aux budgets des bureaux régionaux et de \$6.4 millions à la tête du réseau, à Montréal.



Le ministre québécois des Communications, M. Richard French.

## Etude des crédits du ministère du Travail

# Même la loi anti-briseurs de grève pourrait être révisée, selon Paradis

(PC) — Aucune loi du travail, même la loi "anti-scab", n'est à l'abri de la révision qu'entreprend le gouvernement libéral.

C'est ce qu'a admis hier le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre Pierre Paradis, lorsqu'interrogé par quelques journalistes, à l'occasion de l'étude détaillée des crédits du ministère du Travail.

par Lia LEVESQUE

M. Paradis a indiqué qu'il avait l'intention de réviser les lois et règlements du travail qui nuisent à la compétitivité du Québec par rapport aux provinces et Etats américains voisins.

Tout comme il veut le faire pour le salaire minimum, M. Paradis tient à analyser ces lois et règlements en fonction de ce qui existe à l'extérieur du Québec. S'il conclue qu'une loi du Québec gêne la libre concurrence entre les entreprises, par exemple, il la modifiera.

Interrogé à savoir quelles lois il visait par ces commentaires, M. Paradis a soigneusement évité de citer des exemples. Il n'a cependant pas nié que la loi anti-briseurs de grèves, votée par le gouvernement péquiste lors de son premier mandat, soit visée. "Aucune loi n'est à l'abri

de la révision. Il faut enlever certaines embûches."

Le ministre ne craint pas de modifier des lois jugées progressistes. "Les lois les plus progressistes, ce sont celles qui créent des emplois", a-t-il objecté.

M. Paradis reproche au gouvernement péquiste précédent d'avoir légiféré sans tenir compte des législations existant dans les provinces et Etats voisins, causant ainsi un déséquilibre qui a nuï à la compétitivité du Québec.

Lorsqu'on légifère, il faut s'assurer que la position concurrentielle du Québec n'est pas affectée de façon négative. On ne peut légiférer item par item. Ce qui compte c'est l'équilibre", insiste-t-il.

Le ministre Paradis a lui-même soulevé le fait que la loi anti-scab était "décriée par les parties patronales et syndicales" et qu'en conséquence, il serait "obligé d'agir".

### Principes directeurs

Le ministre du Travail a cité quelques principes qui guideront le gouvernement libéral dans cette révision des lois du travail.

Il tient notamment à ce que les complexes et multiples lois du travail soient simplifiées. Il veut aussi qu'elles "soient plus flexibles" et

permettent "une productivité accrue".

Il souhaite aussi rendre les lois du travail plus uniformes. Certaines lois, en effet, comportent une définition différente des mêmes termes.

M. Paradis songe aussi à revoir les dispositions de la loi et les pouvoirs du Conseil des services es-

sentiels "pour que la santé et la sécurité du public ne soient pas mises en danger" lors de grèves générales. Le ministre insiste sur le fait que "l'ordre social doit être maintenu".

"Il ne faut pas que l'illégalité paie", lance-t-il, en citant des cas de grèves illégales. Il a évoqué la possibilité d'amender les lois afin de "rendre moins payante" la désobéissance aux lois du travail.

## RABAIS de 20%

sur les

### ENSEMBLES EN COTON

OUATÉ "JOGGING"  
2 à 12 ans

LE PETIT  
chaperon  
rouge

Les 17, 18 et  
19 avril, à  
Place Laurier  
seulement

Place Laurier - 658-7410

Mail sud-est, 2e niveau, voisin de La Baie

*Chez*  
**ti-frère**

## SUPER-VENTE DE STORES

Personne ne vend moins cher... personne ne vend autant!

### STORES HORIZONTAUX

Dimension	Spécial	Dimension	Spécial
18 x 45"	11,99\$	24 x 64"	21,99\$
20 x 45"	13,99\$	36 x 64"	31,99\$
24 x 45"	15,99\$	40 x 64"	35,99\$
27 x 45"	16,99\$	48 x 64"	42,99\$
31 x 45"	19,99\$	54 x 64"	47,99\$
36 x 45"	22,99\$	60 x 64"	53,99\$
38 x 45"	24,99\$	72 x 64"	63,99\$
40 x 45"	26,99\$	77 x 64"	79,99\$

Couleurs disponibles: Blanc, amande, gris, ciel, vieux rose, marine, bourgogne. Vénitienne de 1 pouce. LIVRAISON IMMÉDIATE

### STORES VERTICAUX EN STOCK

Dimension	1re qualité		Garantie à vie sur mécanisme	
	Vinyle	Aluminium	Tissu	
24" x 48"	33 <sup>99</sup> \$	39 <sup>99</sup> \$	49 <sup>99</sup> \$	
48" x 48"	49 <sup>99</sup> \$	59 <sup>99</sup> \$	69 <sup>99</sup> \$	
75" x 84"	69 <sup>99</sup> \$	99 <sup>99</sup> \$	99 <sup>99</sup> \$	
84" x 84"	79 <sup>99</sup> \$	119 <sup>99</sup> \$	119 <sup>99</sup> \$	
96" x 84"	109 <sup>99</sup> \$	149 <sup>99</sup> \$	139 <sup>99</sup> \$	
120" x 84"	134 <sup>99</sup> \$	189 <sup>99</sup> \$	179 <sup>99</sup> \$	
144" x 84"	159 <sup>99</sup> \$	229 <sup>99</sup> \$	209 <sup>99</sup> \$	

24 grandeurs différentes en magasin pour livraison immédiate. Tringles, supports et pesées sont inclus.

### TOILES

au plus bas prix à Québec  
ÉPARGNEZ JUSQU'À 45%

Dimension	Prix Ti-Frère	Dimension	Prix Ti-Frère
28 x 58"	7,49\$	55 x 70"	19,99\$
37 x 70"	8,99\$	64 x 70"	29,99\$
43 x 70"	11,99\$	73 x 70"	34,49\$
49 x 70"	15,99\$	85 x 70"	53,49\$

STORES DE TOILE 100% OPAQUES, 3 ÉPAISSEURS, LAVABLES, TOUTES LES GRANDEURS EN MAGASIN, UNIS OU FRANGÉS.

### STORES PLISSÉS

Nouveau! 100% Polyester

Dimensions	Dimensions	Dimensions	Dimensions	Dimensions	Dimensions
Spécial	Spécial	Spécial	Spécial	Spécial	Spécial
24" x 45"	31" x 45"	36" x 45"	48" x 64"	60" x 45"	60" x 64"
39 <sup>99</sup> \$	49 <sup>99</sup> \$	63 <sup>99</sup> \$	89 <sup>99</sup> \$	99 <sup>99</sup> \$	109 <sup>99</sup> \$

12 grandeurs en magasin pour LIVRAISON IMMÉDIATE. Couleurs: blanc, ivoire, gris, vieux rose.

### LES MARQUES LES PLUS RÉPUTÉES À BAS PRIX

DRACO, BERGEMONT, LOOVER-DRAPE, ALTEX, PRÉ-MO, DESMARAIS, S.V.M., VERTISOL, etc.

Réduit jusqu'à **45%**



215, boulevard Hamel (face à l'hôpital Christ-Roi) 681-6023



VALEUR  
style H.R.  
VALEUR

### DES VÊTEMENTS POUR LA PLUIE D'UNE VALEUR SÛRE!

À porter par-dessus n'importe quoi, dès maintenant — nos sensationnels vêtements pour la pluie! Des modèles soleil en couleurs arc-en-ciel. Ici, le trench européen en rouge, beige, kaki ou marine. 4-12. Au Salon. Prix hab. 295 \$. **UNE AUBAINE à 199 \$.** Ne manquez pas notre magnifique choix de vêtements pour la pluie aux boutiques Miss Renfrew et Collection 1300. **PRIX ALLANT DE 99 \$ À 129 \$!**

Place de l'Hotel de Ville, 692-3680 • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h (2 heures de stationnement gratuit)

Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h

**HOLT RENFREW**

## Protection de la langue française

# La Commission se fait sermonner par Marx

Le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a rappelé à Fordre le président de la Commission de protection de la langue française, M. Gaston Cholette, hier, lui indiquant clairement qu'il ne lui appartient pas de dicter au gouvernement sa politique en matière d'affichage.

textes de Michel DAVID

Pour expliquer qu'il n'y avait plus de poursuite intentée contre ceux qui affichent uniquement en anglais, M. Marx avait déclaré, mardi, que la commission de protection ne faisait pas son travail en ne transmettant pas au ministère de la Justice les dossiers nécessaires à d'éventuelles poursuites.

La commission avait répliqué en disant qu'elle ne montait plus de dossier parce qu'on l'avait avisé que la politique du nouveau gouvernement libéral était de ne plus tenter de poursuites relativement à l'article 58 de la loi 101 concernant l'affichage.

Dans une lettre adressée à M. Cholette, hier, le sous-ministre Daniel Jacoby affirme "qu'il n'a jamais été dans les intentions du ministère de cesser l'analyse des dossiers transmis, ni de boycotter d'une façon quelconque l'application de la loi".

Il lui rappelle aussi que la rôle de la commission est de faire enquête et d'envoyer une mise en demeure aux contrevenants, mais que la décision de poursuivre ou non relève du procureur général. Une précision sur laquelle M. Marx lui-même a cru bon d'insister au cours d'une entrevue.

Dans son esprit, la lettre que son sous-ministre avait adressée à M. Cholette dès le 5 février était "très claire": la décision de ne plus poursuivre ne s'appliquait qu'aux cas d'affichage bilingue.

Dans cette lettre, M. Jacoby écrivait que "les dossiers soumis par la Commission, en regard à l'application dudit article 58, sont analysés à la direction des Affaires pénales selon la procédure habituelle, tout en demeurant en attente, en ce qui a trait à leur dépôt à la Cour, la décision de la Cour d'appel".

Quoi qu'en dise M. Marx, il n'était cependant précisé nulle part que cette mise "en attente" ne touchait que les cas de bilinguisme et que les contrevenants coupables d'unilinguisme anglais continueraient d'être poursuivis.

## Encore les taxes!

L'évaluation foncière et l'évaluation de la valeur locative servent de base pour déterminer la taxe foncière et la taxe d'affaires que vous avez à payer chaque année.

Si l'augmentation de votre compte de taxes vous semble inacceptable, discutez-en avec votre avocat. Il se pourrait qu'une demande de réévaluation soit justifiée. Si tel est le cas, votre avocat entreprendra les démarches nécessaires auprès du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec.

C'est votre avocat qui saura le mieux vous représenter dans vos démarches.



**Le Barreau de Québec**  
Votre avocat, un partenaire de confiance.

**Bernier, Brochu, Beaudry, Bédard et Associés**  
8, Jardins Mériel, suite 1405, Québec (Québec) G1S 4N9  
Tél.: (418) 687-5810, 688-1247 (télécopieur)

**Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet & Ass.**  
2, avenue Chauveau, Québec (Québec) G1R 4R3  
Tél.: (418) 692-2161

**L'étude Genest, Ouellet, Létourneau, avocats**  
515, Grande-Allée est, Québec (Québec) G1R 2J5  
Tél.: (418) 522-4766

**Martineau, Walker, avocats**  
Bureau 1100, Immeuble La Laurentienne  
425, rue St-Amable, Québec (Québec) G1R 5E4  
Tél.: (418) 647-2447

## LE SEUL "VRAI" PORTABLE COMPATIBLE IBM



Imprimante à capacités graphiques incorporée

"Sr. Partner"... le micro-ordinateur portable complet de **Panasonic®**

- Compatible avec les logiciels et le matériel informatique IBM-PC
- Mémoire vive (RAM) de 256 K que l'on peut augmenter à 640 K sans plaques supplémentaires
- Ecran monochrome de 9 pouces incorporé
- Deux unités de disquettes de 360 K (5 1/4 pouces, double face, double densité) ou unité de disque rigide de 10 mégaoctets pour le stockage d'informations en option
- Compatible avec les imprimantes à pointage matriciel et de qualité lettre de marques connues

Les produits industriels **Panasonic**  
Le souci de la perfection

**logiCor**

2025, Lavoisier, suite 100 Sainte-Foy

**SPECIAL 2495\$**  
Jusqu'au 30 avril 1986

(Parc Jean-Talon nord) 687-9242

IBM est une marque déposée de International Business Machine Corporation

## Johnson accuse Québec d'inventer des articles de loi

Le chef du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson accuse le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, "d'inventer des articles de loi" et de "faire de la juridiction-fiction" en distinguant entre l'affichage unilingue anglais et l'affichage bilingue, alors que la loi 101 interdit aussi bien l'un que l'autre.

S'ils veulent changer la loi 101, qu'ils viennent devant le Parlement, on va en discuter", a lancé M. Johnson, hier, après que le débat sur la question linguistique eut repris à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre Bourassa a par ailleurs admis que son gouvernement n'agissait pas tout à fait de la même façon que l'ancien gouvernement péquiste à l'endroit des contrevenants à la loi 101 au chapitre de l'affichage.

Hier encore, M. Herbert Marx a pourtant soutenu qu'il ne faisait qu'imiter son prédécesseur, M. Pierre Marc Johnson, en n'intendant plus de poursuites à l'endroit de ceux qui font de l'affichage bilingue, tant que la cour d'appel ne se sera pas prononcée sur la compatibilité de la loi avec la Charte québécoise des droits et libertés.

Quant à l'affichage unilingue anglais, M. Marx s'est dit prêt à tenter des poursuites contre d'éventuels contrevenants, mais il continue d'accuser la Commission de protection de la langue française de ne pas lui transmettre les dossiers nécessaires.

### Question de "modalité"

Maintenant chef du Parti québécois, M. Johnson nie vivement avoir agi comme M. Marx à l'époque où il était ministre de la Justice.

"Ce qu'on avait accepté de faire, à partir du moment où il y avait des jugements contradictoires et un jugement qui est allé en Cour d'appel, ce n'était pas d'arrêter d'intenter des poursuites, mais d'accepter qu'il y ait un délai", a expliqué M. Johnson.

"Ce que le ministre a fait, c'est d'annoncer qu'il n'y aurait plus de poursuites, a poursuivi M. Johnson. Ce n'est pas une petite nuance: dans un cas vous accordez l'amnistie avant le fait; dans l'autre cas, vous accordez un délai à cause de l'appel. Il y a toute une différence sur le plan du climat".

Selon M. Herbert Marx, il n'y a cependant pas de différence dans la pratique. "Ce sont des distinctions sans différence, dit-il. Amener quelqu'un devant les tribunaux pour lui dire qu'on lui donne un délai et garder le dossier au bureau pour poursuivre quand on sera prêt, franchement, je ne vois pas la différence".

S'il n'y a aucune différence, pourquoi ne pas avoir continué de faire ce que faisait le PQ: poursuivre et



Pierre Marc Johnson: s'ils veulent changer la loi 101, on va en discuter.

accorder un délai en attendant la décision de la Cour d'appel si l'accusé plaide non coupable? "Parce que ça cause des déboursés inutilisés", répond le ministre.

Intervenant dans le débat, le premier ministre Bourassa a d'abord soutenu, lui aussi, qu'il n'y avait pas de différence entre la politique péquiste et celle de son gouvernement. "A une modalité près", a-t-il quand même admis.

### Juridiction-fiction

En distinguant entre l'affichage unilingue anglais et l'affichage bilingue, le ministre de la Justice "continue de semer une confusion incroyable" et "d'inventer des articles de loi", puisque l'article 58 de la loi 101 dit simplement que "l'affichage public et la publicité commerciale se font uniquement dans la langue officielle".

Pour illustrer son propos, le chef du PQ a demandé à M. Marx si un restaurateur qui afficherait, par exemple, "frog leg festival" et qui ajouterait au crayon feutre, dans des lettres d'un quart de pouce, "festival de cuisses de grenouilles", contreviendrait à l'article 58. "Je ne peux pas donner de conseils dans l'abstrait", a répondu M. Marx.

Le ministre de la Justice soutient d'ailleurs que si quelqu'un a introduit la distinction entre affichage unilingue anglais et affichage bilingue, ce n'est pas lui, mais bien les tribunaux qui ont rendu des jugements sur l'affichage.



## LE WEEK-END TILDEN

Voyez du pays pour beaucoup moins avec l'économique Dodge Colt. Nos tarifs spéciaux du week-end sont aussi disponibles sur des modèles plus grands, y compris l'excitante Caravan.

Tarifs au téléphone: **694-1727**

Allez, loue là!

KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ



# ENTREPOSAGE FOURRURES

10% d'escompte si vous venez chercher votre fourrure avant le 1<sup>er</sup> novembre 1986.

Voûte réfrigérée, fumigée, déshumidifiée et ventilée unique à Québec.

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir. Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer et remodeler. Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts. 2 h de stationnement gratuit.

Courez la chance de gagner **3 000\$ "en argent"** en commandant un nettoyage:

**MARANDA LUSTRE**

SERVICE À DOMICILE **529-0077**

Valeur 500 <sup>1</sup>	Valeur 1 000 <sup>1</sup>	Valeur 2 000 <sup>1</sup>
1475\$	2550\$	3700\$
Valeur 3 000 <sup>1</sup>	Valeur 4 000 <sup>1</sup>	Valeur 5 000 <sup>1</sup>
4850\$	6000\$	7150\$

Assurance pour 1 année moyennant un léger supplément.

Le Salon de fourrures **ROLAND FORGUES**  
mall centre-ville, Québec 529-0077



**CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.**

Dr Claude Boulianger, M.D., C.S.P.Q.  
Dr Jacqueline Carignan, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr J.-R. Clément, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr C. Duquette, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr Lisa Garand, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C)  
Dr J.-L. Lavallée, M.D., C.S.P.Q.

**OPHTALMOLOGISTES**  
Maladies des yeux, examen de la vue, orthoptique

**VERRES de CONTACT**

(Lentilles spéciales)  
(EDIFICE BELCOURT, BUREAU 210),  
2590, BOUL. LAURIER, STE-FOY

**SAINTE-FOY**

**653-6655**

# Président de la Commission de protection de la langue française Gaston Cholette reçoit son congé



Gaston CHOLETTE

♦ Le nouveau gouvernement libéral a décidé de ne pas renouveler le mandat du président de la Commission de protection de la langue française, M. Gaston Cholette.

par Lise LACHANCE

Le haut fonctionnaire a reçu un avis en ce sens, dernièrement, de la part de la ministre des Affaires culturelles et responsable de l'application de la Charte de la langue française, Mme Lise Bacon.

Retour

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL et confirmées par l'attaché de presse de Mme Bacon, M. Antoine Godbout, la missive informe le président de la commission que des démarches ont été entreprises pour sa réintégration au ministère des Relations internationales ou, de 1966 à

1981, il a occupé divers postes dont ceux de directeur général des relations avec l'étranger et de directeur des affaires françaises.

M. Cholette termine, en août, un mandat de cinq ans à la présidence de la Commission de protection de la langue française. Aucune raison ne lui a été fournie quant au non-renouvellement de ce mandat.

M. Godbout a déclaré à notre journal que la ministre songe à restructurer les quatre organismes créés par la Charte de la langue française (loi 101), à savoir :

- l'Office, chargé de définir et de conduire la politique québécoise en matière de recherche linguistique et de terminologie, afin que le français devienne la langue des communications, du travail, du commerce et des affaires au Québec;

- le Conseil dont le mandat, comme son nom l'indique, consiste à conseiller le ministre sur la politique québécoise de la langue, de même que sur toute question relative à l'interprétation et à l'application de la loi;

- la Commission de toponymie, instituée pour établir les critères de choix et les règles d'écriture de tous

les noms de lieux.

- la Commission de protection de la langue française, ayant pour mission de s'occuper des infractions à la loi 101.

"Comme, d'une part, Mme Bacon ne sait pas encore ce qu'il adviendra de la Commission de protection et comme, d'autre part, la procédure l'oblige à prévenir six mois avant l'expira-

tion de leur mandat les personnes qui ne sont pas reconduites dans leurs fonctions, elle a préféré envoyer un avis à M. Cholette", affirme l'attaché de presse.

Cette assertion perd du poids quand on sait que des démarches se poursuivent pour la réintégration pure et simple de M. Cholette au sein du ministère dont il est issu.

## Les accusations du ministre Marx le mettent en colère

♦ MONTREAL (PC) — Le président de la Commission de protection de la langue française, M. Gaston Cholette, n'entend pas se "laisser piétiner sans rien dire" par le ministre de la Justice, Herbert Marx.

En conférence de presse hier, M. Cholette s'est dit particulièrement choqué par les "accusations graves, surtout de la part d'un ministre de la Justice", selon lequel la commission ne fait pas son travail.

Le président de l'organisme public dont le mandat de cinq ans se termine dans quatre mois estime que le ministre ne peut prétendre qu'il est dans l'impossibilité de poursuivre pour affichage unilingue anglais faute de dossiers portés à son attention.

M. Cholette affirme que de tels cas ont été acheminés au bureau du ministre, tout récemment encore.

"La commission a toujours continué à transmettre des dossiers, en avril encore, et parmi ceux-là se trouvaient des cas d'affichage unilingue anglais", a-t-il dit.

Passant de la défensive à l'offensive, la commission se

plaint d'être paralysée par les déclarations contradictoires du ministre Marx.

"Il est impossible de faire notre boulot. On nous reproche de faire trop bien notre boulot, de les (les fonctionnaires) engloutir de dossiers et maintenant on dit qu'on ne peut poursuivre parce qu'on n'a pas de dossiers", a-t-il souligné.

Les journaux du 18 mars rapportaient que le ministre Marx avait accusé la commission de commettre des excès de zèle en inondant les fonctionnaires de dossiers. Au cours des derniers mois, 67 cas auraient été portés à la connaissance du ministre.

A la lumière de cette sortie récente, M. Cholette se demande donc comment interpréter les déclarations de mardi.

Par ailleurs, la Commission de protection de la langue française reconnaît qu'aucun nouveau dossier sur l'affichage n'est ouvert actuellement mais assure que l'acheminement des dossiers déjà ouverts se poursuit.

"On se trouve pris dans un système dans lequel la commission n'a

pas le choix de faire autrement que ce qu'elle fait", a-t-il dit.

En tentant d'éliminer l'unilinguisme anglais, la commission ne veut pas se retrouver en situation de dire aux contrevenants qu'il suffirait d'ajouter un peu de français pour ne pas être poursuivis.

Aux yeux de la commission, le bilinguisme, tout comme l'unilinguisme anglais, est toujours proscrit par la loi, jusqu'à ce que celle-ci soit modifiée.

"Il est inutile, inefficace, inapproprié et inopportun d'écrire à quelqu'un en lui disant qu'à défaut de respecter la loi il sera passible de poursuite, quand le procureur général dit qu'il n'y aura pas de poursuites.

Et finalement, M. Cholette se demande si "le ministère de la Justice n'aurait pas pu écrire au président de la Commission de protection de la langue française avant de dire que tout était suspendu. Ça aurait été normal d'aviser l'organisme qui fait les enquêtes. Ça aurait été normal de nous informer", a-t-il plaidé.



LA DÉSINVOLTURE  
PRENEZ CET IMPER

AU "LOOK" CONTEMPORAIN...

ET REGARDEZ ENSUITE

LE TEMPS AVEC L'INSOUCIANCE  
DE CELUI QUI EST PRÊT À TOUT.

NOS IMPERS, DE 235 \$ À 375 \$



American Express et autres cartes de crédit bienvenues

Un mode de vie pour elle et lui

ARMAND BOUDRIAS

PLACE QUEBEC, 524-5263 RUE ST-HUBERT LES TERRASSES PLACE BOUAVENTURE PROMENADES ST-BRUNO

# LES 30 Jours Jeep

LES CHEROKEE  
du 1er avril au 1er mai!

Cherokee Chief 86. Une familiale sport tout terrain capable des prouesses légendaires qui ont bâti la renommée de Jeep.  
Cherokee Chief 4x4: l'étoffe du champion.

Crédit offert  
à 8.9%\*

sur les CHEROKEE  
à 2 roues motrices  
et les COMANCHE  
à 2 roues motrices

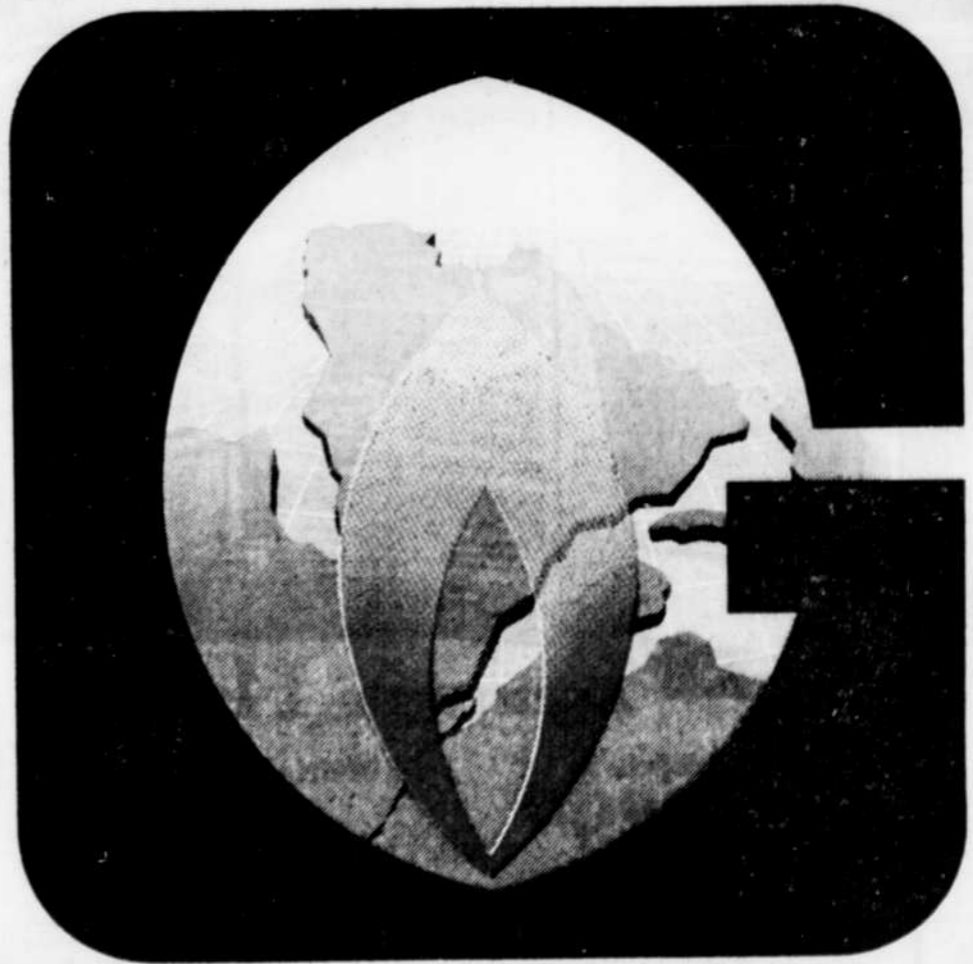
\* Pour plus de détails sur cette promotion, venez rencontrer nos conseillers

Autos Laurier inc.  
le maître Jeep

2025, boul. Charest Ouest  
Sainte-Foy (Québec)  
Tél.: 681-4631



L'avenir est là, nous aussi!



Nous sommes là, partenaires d'avenir. Avec l'énergie de l'avenir.  
Là où l'on bâtit une prospérité nouvelle.  
Pour être au service de l'entreprise, de l'industrie, du progrès...  
pour apprivoiser le grand rêve de confort et de bien-être  
des générations d'aujourd'hui et des générations à venir.

Gaz  
Métropolitain

## Réglementation des honoraires professionnels

# Des audiences publiques auront lieu en mai

♦ L'Office des professions du Québec a annoncé, hier, qu'il tiendra des audiences publiques en mai sur la réglementation des honoraires professionnels. Six corporations professionnelles s'opposent toutefois à ce courant de déréglementation.

par Brigitte BRETON

"L'Office préconise depuis sa création, en 1973, la libre concurrence et s'oppose à la fixation de tarifs des honoraires professionnels par règlement, sauf s'il est clairement

démontré que l'intérêt du public est en danger", a expliqué, en conférence de presse, le président de l'office, M. André Desgagné.

Les ingénieurs, les notaires, les évaluateurs agréés, les médecins vétérinaires, les arpenteurs-géomètres et les architectes maintiennent, pour leur part, que la réglementation des tarifs protège le public et assure la qualité et l'accessibilité des services.

Supportant ces arguments, les avocats et les ingénieurs forestiers se sont toutefois désistés. Des tirail-

lements existeraient aussi parmi les notaires, révèle l'office.

En opposition, le président Desgagné soutient que la libre concurrence maintient la qualité du service, contribue à des réductions de prix et favorise l'intégration des jeunes professionnels. De plus, les régions éloignées ne devraient pas être pénalisées, croit M. Desgagné. "Certes, les prix exigés seront peut-être un peu plus élevés, a-t-il dit au SOLEIL. Par contre, ces régions seront mieux desservies, car il deviendra avantageux pour un bureau de professionnels de

quitter les tours des centre-villes".

L'Office des professions fonde ses arguments sur l'expérience américaine, mais aussi sur les résultats d'une étude réalisée, en 1984, par MM. Gérard LeBlanc et André Lemelin qui concluaient que la réglementation des honoraires professionnels n'était pas nécessaire à la protection du public.

Cette même étude suggérait d'ailleurs à l'Office des professions d'instituer des audiences publiques advenant qu'il soit "politiquement" impraticable de déréglementer les

honoraires. Déjà, le lobby politique de certaines corporations était prévisible.

Ainsi, des audiences se dérouleront à Québec, le 5 mai et les 12, 13, 14 et 15 mai, à Montréal. Jusqu'à maintenant, 21 organismes (corporations et autres associations diverses) ont manifesté leur intention de participer à ces audiences.

Après cette étape, l'office demandera un avis au gouvernement et celui-ci pourra alors décider de reconduire les tarifs en décembre 86 ou de les modifier, même si, déplore le président, les honoraires fixés ne sont pas toujours respectés.

Présentement, le code des professions oblige l'office à suggérer

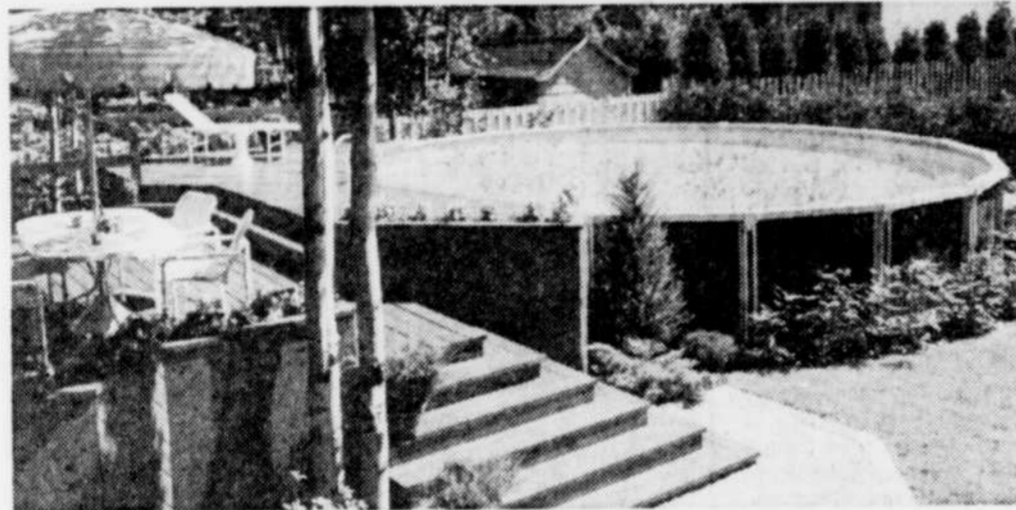
pour approbation au gouvernement, après consultation de la corporation et des organismes intéressés, un tarif d'honoraires professionnels pour les services rendus par les membres de cette corporation, lorsque le coût de ces services n'est pas fixé par convention collective ou déterminé par la loi.

Par ailleurs, M. Desgagné fait remarquer que le dossier de la réglementation suit de près celui de la publicité. Des limitations importantes touchent, en effet, la publicité des services professionnels. Pourtant, estime M. Desgagné, la publicité permettrait de mieux informer les consommateurs sur les services offerts. De ce côté, les avocats ont cassé la glace. ♦



## PISCINES APOLLO INNOVE... DU JAMAIS VU À QUÉBEC!

Achetez votre piscine hors terre ou creusée



Aucun comptant requis

Jusqu'à 120 mois pour payer

Financement sur place disponible

### PISCINES APOLLO INC.

Consultez nos spécialistes à nos 3 magasins.

1000, boul. des Capucins  
Québec (Plaza Yvon St-Gelais)  
529-0283

2825, boul. Hamel  
Les Saules  
648-1795

555, route Trans-Canada  
Lévis  
833-2173

MEMBRE

**Piscines Unies**

## Pénurie d'écoles dans La Peltrie Ryan délègue deux émissaires

♦ Le caucus régional des députés libéraux reconnaît que le problème de pénurie d'écoles dans la circonscription de La Peltrie est le plus urgent à solutionner. C'est pourquoi le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, n'a pas perdu de temps et a dépêché ses deux émissaires, dès cette semaine, pour rencontrer les représentants de Saint-Augustin.

Le député de La Peltrie, M. Lawrence Cannon, qui a communiqué cette information au SOLEIL, dit regretter que le maire de cette municipalité, M. Denis Côté, ait interpellé la Commission scolaire Sainte-Foy mais, dans un même souffle, il admet que ce dernier a raison.

Dans une déclaration enflammée faite récemment, M. Côté s'en prenait à ce qu'il qualifiait de compétence administrative douteuse de la commission et révélait que sa municipalité avait décidé de prendre le dossier en main pour obtenir la construction de deux écoles, une primaire et une secondaire, dans la municipalité.

"La preuve que M. Ryan trouve la situation sérieuse, de dire M. Cannon, c'est qu'il a accepté de s'engager dans une démarche particulière en demandant à deux émissaires de rencontrer des représentants autant à Saint-Augustin qu'à Cap-Rouge, Montchatel et Ancienne-Lorette. Ces deux émissaires, de préciser M. Cannon, sont M. Jean-Claude

Rondeau, un attaché politique du ministre de l'Éducation, et M. André Rousseau, un sous-ministre adjoint. Ils sont chargés de rencontrer tout le monde impliqué dans les dossiers, soit les conseils municipaux, les commissions scolaires et des représentants des parents.

Par ailleurs, dans la recherche d'une solution, M. Cannon dit ne pas exclure la possibilité de demander à un promoteur de construire une école: "Un bail de location sur une période de 20 ans, par exemple, pourrait par la suite être signé. Pour constater l'utilité d'une telle solution, on n'a qu'à évaluer l'économie engendrée en transport par autobus. Moi, je pense que ça pourrait aller jusqu'à \$350,000 par année, de quoi payer facilement la location."

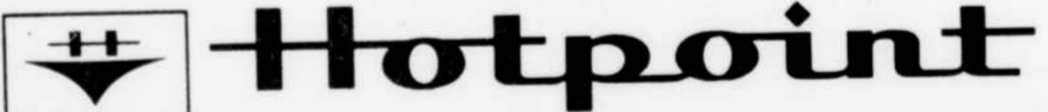
Le député de La Peltrie souligne que la Commission scolaire Sainte-Foy éprouve un problème de financement à court terme, ce qui a été accentué par la croissance rapide de certains secteurs, tels Saint-Augustin. "Les programmes d'accès à la propriété ont eu un impact tel que les services n'ont pas été implantés au même rythme, ajoute-t-il, ce qui a amené un déséquilibre."

Selon lui, la commission a bien réagi en se dotant d'un plan de rationalisation, mais celui-ci tarde à se concrétiser puisque les bâtisses offertes en vente dans le secteur Est trouvent difficilement preneurs. ♦



**Meubles Pascal**

# Investir dans son avenir!



ACHÉTEZ LA PAIRE **1449<sup>77</sup>**

Cuisinière nettoie-facile 30"  
**KE 238 629<sup>77</sup>**  
• Grillage variable • Cuisson "Touche d'or" • Lampe couverte dans le four • Centre de programmation • Horloge • Voyants de fonctionnement • Prise de courant • Blanc ou amande

Réfrigérateur 16.9 pi cu  
**RT178 849<sup>77</sup>**  
• Garde-beurre et à fromage, bacs à fruits et à légumes, garde-viande et bac à oeufs en matériau au fini translucide miel • Interrupteur "Econergie" • Blanc ou amande

**GARANTIE DE 4 ANS**

Achetez ces 4 appareils pour **2349<sup>77</sup>**  
cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sècheuse



ACHÉTEZ LA PAIRE **949<sup>77</sup>**

Laveuse automatique **LA 778 599<sup>77</sup>**  
• Choix de 7 programmes  
• 5 combinaisons de température de l'eau  
• Selecteur du niveau d'eau à réglage continu  
• Distributeur de javellisant  
• Filtre autonettoyant  
• Agitateur en spirale  
• 3 vitesses d'agitation  
• Blanc ou amande

Sècheuse assortie **DE 758 399<sup>77</sup>**  
• Choix de 5 programmes de séchage et de température  
• Bouton de mise en marche  
• Filtre à charpie placé à l'avant  
• Blanc ou amande

### Programme de protection personnelle Pascal de 4 ans

Notre garantie est simple. Tout appareil électroménager acheté d'une des salles d'exposition de meubles et d'appareils électroménagers Pascal sera accompagné d'une garantie sans réserve d'une durée de quatre ans. Vous profitez à la fois de notre garantie qui comprend les pièces et la main-d'œuvre et de notre réputation. Une fois de plus, nous vous prouvons que chez Pascal, nous nous assurons toujours que vous serez entièrement satisfaits de l'appareil électroménager que vous achetez chez nous.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 26 avril



Lave-vaisselle adaptable **SC528 539<sup>77</sup>**

• 5 boutons-poussoirs • 7 cycles • Action de lavage à 3 niveaux • Panier supérieur grand format • Panier à couillerie • Planche de dessus en érable • Blanc ou amande.  
Aussi disponible: Modèle encastrable  
Mêmes caractéristiques que SC528 mais qui s'encastre sous comptoir **SU528 499<sup>77</sup>**

Place Laurier, 2700, boul. Laurier, Ste-Foy, 659-4816





Brian Mulroney: "Pensez-vous que c'est normal?"

## Mulroney critique l'attitude de Ciaccia

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Mulroney a critiqué à mots couverts, hier matin, l'attitude du ministre québécois de l'Énergie, John Ciaccia, dans le dossier de la papeterie de Matane.

"Pensez-vous que c'est normal qu'un ministre provincial communique avec un tiers, pour lui faire part d'une position fédérale, avant même que le fédéral l'ait approuvée", a lancé M. Mulroney à son entrée à la réunion hebdomadaire de son parti.

La semaine dernière, le ministre Ciaccia, exaspéré des tergiversations fédérales dans le projet de papeterie de \$327 millions à Matane, avait pris l'initiative d'envoyer à la firme norvégienne Saugbrugs, une copie de l'entente de principe intervenue entre Ottawa et Québec dans ce dossier. Interpellé à maintes reprises aux

Communes, le ministre du Développement industriel régional, M. Sinclair Stevens, s'est toujours refusé à indiquer si Ottawa était décidé à concrétiser par écrit l'entente verbale sur la participation des gouvernements dans ce dossier.

Pour M. Stevens, toutefois, les négociations ne sont pas terminées entre Ottawa et Québec dans ce dossier. De toute façon, selon lui, rien ne presse puisque l'entreprise norvégienne est confrontée à une prise de contrôle et ne pourrait prendre de décision sur le projet gaspésien avant la fin mai.

Hier, M. Mulroney a soutenu que les relations "n'étaient pas tendues du tout" entre Québec et Ottawa. Même s'il semble y avoir mésestimation entre MM. Stevens et Ciaccia, "il n'y en a pas entre M. Bourassa et moi", a-t-il conclu.



John Ciaccia est en visite en Italie.

## Bureau pour vendre notre bois en Europe

MILAN (AFP) — M. John Ciaccia, ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, a inauguré, hier, à Milan, le Bureau de promotion des industries du bois, organisme québécois qui sera chargé de développer les exportations de bois de construction dans toute l'Europe et au Proche-Orient.

Mme Guylaine Saucier, présidente de l'Association des manufacturiers du bois de sciage du Québec, et une demi-douzaine d'industriels québécois du même secteur, sont venus à Milan pour assister à l'ouverture du bureau qui sera dirigé par M. Michel Leblanc.

Côté italien, le président du conseil régional de la Lombardie, M.

Fabio Semenza, a participé à la cérémonie, où l'on notait également la présence du consul général du Canada à Milan, M. Carl Rufelds, et d'un représentant du gouvernement fédéral d'Ottawa, M. Hudon.

M. Ciaccia, arrivé dimanche matin, a assisté le même jour à l'inauguration de la foire de Milan. Il a rencontré en début de semaine plusieurs industriels, dirigeants d'instituts de recherche et hauts fonctionnaires travaillant dans les secteurs de l'énergie et des ressources forestières.

Hier, M. Ciaccia a rencontré à Rome le sous-secrétaire à l'Industrie et au Commerce, M. Bruno Orsini, ainsi que les responsables de l'Office national des hydrocarbures et de l'Office national de l'énergie nucléaire.



# 10 façons d'épargner pendant 10 jours

NOUS VOUS PROPOSONS, POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT, DES AUBAINES EXCEPTIONNELLES SUR NOTRE MAGNIFIQUE COLLECTION DE COUVRE-PLANCHERS. VENEZ NOUS VOIR ET RÉALISEZ DE VÉRITABLES ÉCONOMIES.

LA VENTE PREND FIN LE 26 AVRIL 1986

<p><b>LUXUEUX TAPIS SAXONY À MOTIFS INCRUSTÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>fait à 100% de nylon DUPONT pour la durabilité</li> <li>disponible dans différents agencements de couleurs</li> <li>traité au revêtement anti-taches Scotchgard™</li> </ul> <p>Prix spécial: <b>16<sup>99</sup>\$</b> la v.c. Valeur*: 29,99\$ la v.c.</p>	<p><b>TAPIS À MOTIFS MULTICOLORES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>à effets sculptés</li> <li>fait à 100% de nylon DUPONT</li> <li>traité au revêtement SCOTCHGARD™ pour une belle apparence durable</li> </ul> <p>Prix spécial: <b>12<sup>99</sup>\$</b> la v.c. Valeur*: 22,99\$ la v.c.</p>	<p><b>TAPIS PELUCHEUX SAXONY EXTRA-ÉPAIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>fait à 100% de nylon DUPONT</li> <li>avec le confort des tapis à longs poils</li> <li>traité au revêtement SCOTCHGARD™ pour un entretien facile</li> </ul> <p>Prix spécial: <b>15<sup>99</sup>\$</b> la v.c. Valeur*: 24,99\$ la v.c.</p>	<p><b>LUXUEUX TAPIS PELUCHEUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>100% nylon de première qualité</li> <li>traité au revêtement SCOTCHGARD™ pour la durabilité</li> <li>dans une superbe variété de couleurs</li> </ul> <p>Prix spécial: <b>12<sup>99</sup>\$</b> la v.c. Valeur*: 24,99\$ la v.c.</p>	<p><b>TAPIS SAXONY CLASSIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>fait de poils de nylon durable</li> <li>à plus de corps pour mieux résister à l'usage</li> <li>un choix de dix (10) couleurs décoratives</li> </ul> <p>Prix spécial: <b>9<sup>99</sup>\$</b> la v.c. Valeur*: 16,99\$ la v.c.</p>
<p><b>ÉLÉGANT TAPIS PELUCHEUX SAXONY</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>100% nylon pour un entretien facile</li> <li>moelleux et épais</li> <li>une sélection de quinze (15) couleurs splendides</li> </ul> <p>Prix spécial: <b>8<sup>99</sup>\$</b> la v.c. Valeur*: 17,99\$ la v.c.</p>	<p><b>TAPIS BERBÈRES À POILS RAS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'élégance européenne</li> <li>tissé de boucles denses pour la durabilité</li> <li>disponible en cinq (5) tons naturels</li> </ul> <p>Prix spécial: <b>8<sup>99</sup>\$</b> la v.c. Valeur*: 15,99\$ la v.c.</p>	<p><b>TAPIS BOUCLÉ MULTICOLORE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>fait de belles boucles serrées</li> <li>durable et facile d'entretien</li> <li>renforcement d'uréthane de qualité supérieure</li> </ul> <p>Prix spécial: <b>5<sup>99</sup>\$</b> la v.c. Valeur*: 10,99\$ la v.c.</p>	<p><b>REVÈTEMENT DE SOL EN VINYLE SANS CIRAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>fini lustré</li> <li>disponible dans une variété de modèles et de couleurs</li> <li>12 pieds de largeur pour une installation sans joint</li> </ul> <p>Prix spécial: <b>4<sup>99</sup>\$</b> la v.c. Valeur*: 11,99\$ la v.c.</p>	<p><b>TAPIS EXTÉRIEUR EN SIMILI-GAZON</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>idéal pour votre terrasse ou votre balcon</li> <li>disponible en vert</li> </ul> <p>Prix spécial: <b>2<sup>99</sup>\$</b> la v.c. Valeur*: 5,99\$ la v.c.</p>

\* Les réductions de prix étaient en vigueur avant cette vente.

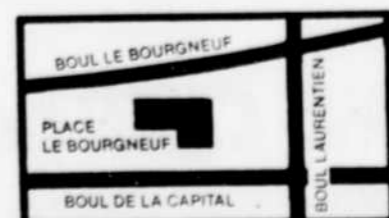
# La Factorerie de Tapis

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DE TAPIS AU CANADA.

• Appelez pour estimation gratuite à la maison • Magasinez en personne ou service à domicile • Sans obligation • Crédit offert  
• Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure • Apportez les mesures de votre pièce.



PLACE LEBOURGNEUF  
5500 BOUL. DES GRADINS  
CHARLESBOURG-OUEST, QUÉBEC  
**622-1430**



HEURES D'OUVERTURE — LUNDI au MERC.: 9h à 18h JEUDI et VEN.: 9h à 21h SAM.: 9h à 17h  
ÉGALEMENT À LA VILLE DE QUÉBEC • MONTREAL • HALIFAX/DARTMOUTH • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON

• ST. CATHARINES • SUDBURY • WINNIPEG • REGINA • SASKATOON • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • HOUSTON • DALLAS • AUSTIN • SAN ANTONIO

Ottawa

# Un sous-ministre s'excuse auprès des... "frogs"

♦ OTTAWA (PC) - Un sous-ministre des Pêches et Océans a été forcé de s'excuser après avoir associé ses subalternes francophones à des "frogs" à peine convenables.

par Denis LESSARD

Hier aux Communes le député li-

béral d'Ottawa-Vanier, Jean Robert Gauthier, a réclamé des excuses pour "les paroles haineuses et indignes d'un haut fonctionnaire du gouvernement du Canada".

Il y a deux semaines, insatisfait de la traduction d'une invitation, M. Louis Tousignant, sous-ministre adjoint aux Pêches, en renvoyait le

brouillon au service des communications du ministère, réclamant qu'il soit vérifié à nouveau par "un frog à demi convenable". "Have this checked again by a half decent frog", mentionnait la note.

"M. Tousignant s'est excusé, il a dit que le geste lui a échappé", a expliqué hier soir M. Jean Chabot, fonc-

tionnaire responsable de l'information. Outre du ton méprisant de la note, il en avait sur-le-champ informé le sous-ministre en titre, le Dr Peter Meyboom.

Moins de 24 heures avant que M. Gauthier ne soulève la question aux Communes, le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, dans son rapport annuel, déploierait que les hauts fonctionnaires fédéraux accordent si peu de place au français comme langue de travail. "Le mandarinat n'a en général pas compris le message: la haute direction donne, en général, un exemple lamentable", lançait M. Fortier.

Pour M. Gauthier, l'incident aux Pêches est l'illustration parfaite du dénigrement des certains cadres de l'endroit des francophones dans la fonction publique. "Le sous-ministre adjoint n'a pas d'autre choix que de s'excuser auprès de tous les francophones", poursuit M. Gauthier.

Dès réception de la note litigieuse, M. Chabot, agent d'informa-

tion francophone aux Pêches, a écrit une lettre qui en dit long sur les relations entre les deux groupes linguistiques dans la fonction publique.

Etant le "francophone de service" au moment où la note de M. Tousignant est arrivée au service des communications, M. Chabot affirme, ironique, "apprendre enfin et sans aucun doute de bonne source ce que l'on pense, à la direction, de notre présence en ce ministère".

"Je vous avouerai que cela, le "half decent frog" que l'on pense que je suis, je ne le prends pas, ni de la part d'un sous-ministre, ni d'aucune autre personne dans la fonction publique", poursuit M. Chabot. "Cela ne se passera pas comme cela", prévient le fonctionnaire, ajoutant "qu'en attendant, je refuse de me prêter ainsi que je l'ai fait jusqu'ici au service inconditionnel de la "langue dominante".

Rejoint à son bureau hier, M. Chabot n'a pas caché que la réception de la note l'avait mis hors de lui. "Il y

a définitivement un clivage entre l'administration (anglophone) et les employés (francophones) et il n'est certainement pas basé sur l'admiration", lance M. Chabot. "Mais de le voir ainsi exprimé par écrit, c'était la première fois en 17 ans dans la fonction publique", a-t-il dit.

Selon lui, dans l'ensemble des ministères, les anglophones qui occupent les postes de commandes conservent "une sorte de condescendance" à l'endroit des francophones.

Les francophones sont souvent à la remorque, traduisent ou travaillent en fonction de textes ou de projets écrits et conçus en anglais, constate M. Chabot, entré dans la fonction publique en 1969.

Selon lui toutefois, la situation des francophones s'améliore, bien qu'elle soit partie de loin. En 1969, "mon directeur de la section française des communications était un anglophone, pas trop fort en français", rappelle, ironique, M. Chabot.

## Venus remettre une pétition de 40,000 noms

# Des contribuables mécontents se heurtent à la bureaucratie

♦ OTTAWA (PC) - A cause de la bureaucratie, une trentaine de contribuables mécontents ont mis plus de deux heures, hier, à remettre à la ministre d'Etat aux Finances, Mme Barbara McDougall, une pétition de 40,000 signatures pour protester contre la politique fiscale du

gouvernement.

Les 40,000 noms ont été rassemblés par le journal Toronto Sun, qui avait publié un coupon détachable à l'intention des lecteurs qui voulaient se plaindre de la politique du gouvernement.

Les porteurs de la pétition ont cependant été refoulés aux portes de l'édifice du Parlement par des gardes de sécurité et il a fallu l'intervention d'un journaliste du Toronto Sun pour les introduire finalement auprès de Mme McDougall.

# Beaumark vous fait faire des aubaines encore plus intéressantes - ne manquez pas ces RABAIS ET PRIX SPÉCIAUX



**EN PRIME**  
CERTIFICAT-CADEAU DE  
**\$70**

**EN PRIME**  
CERTIFICAT-CADEAU DE  
**\$50**

**EN PRIME**  
CERTIFICAT-CADEAU DE  
**\$30**

**RABAIS DE \$100**

- Réfrigérateur de 422 L
- 4 demi-grilles en porte-à-faux
  - 4 demi-clayettes en porte-à-faux sur la porte
  - Garde-beurre conservant le beurre à la consistance désirée
  - Pratique tablette dans le congélateur permettant de ranger les boîtes d'aliments
  - Tablette sur la porte du congélateur
  - Pratique distributeur de boîtes de jus
  - Blanc. \$10 en sus pour charnière à gauche ou pour ton amande
  - Modèle no 34560
- Ord. 968.98. 869.98, plus certificat-cadeau de \$70
- Réfrigérateur 478 L. Modèle no 34760
- Mêmes caractéristiques que le modèle ci-dessus.
- Ord. 1049.98. 949.98, plus certificat-cadeau de \$70

**RABAIS DE \$60**

- Cuisinière 76 cm à entretien facile
- Boutons de commande plus sécuritaires
  - Horloge électronique facile à lire
  - Panneau de réglage en verre trempé et éclairage fluorescent
  - Éléments chauffant rapidement
  - Base permettant de nettoyer sous la cuisinière sans avoir à la déplacer
  - Porte décorative en verre noir
  - Blanc. \$10 en sus pour ton amande. Modèle no 17150
  - Ord. 659.98. 699.98, plus certificat-cadeau de \$50
  - Modèle no 17550. Mêmes caractéristiques que le modèle ci-dessus, à four auto-nettoyant.
  - Ord. 959.98. 899.98, plus certificat-cadeau de \$70
  - Modèle no 17140. Mêmes caractéristiques que le modèle no 17150, mais avec porte standard.
  - Ord. 719.98. 669.98, plus certificat-cadeau de \$50
  - Modèle no 17540. Mêmes caractéristiques que le modèle no 17140, à four auto-nettoyant.
  - Ord. 919.98. 869.98, plus certificat-cadeau de \$70

**469<sup>98</sup> ch.**

- Four à micro-ondes à commandes électroniques avec sonde thermique
- Puissance de 600 Watts pour une cuisson rapide et uniforme
  - Capacité 22.6L. Assez large pour pouvoir contenir côte à côte 2 plats de 20 cm
  - Tablette "2 sections" permettant de cuisiner plusieurs plats à la fois
  - Commande permettant de conserver la viande au chaud pendant 1 heure sans qu'elle soit trop cuite
  - Horloge indiquant l'heure, excepté quand le four est en marche
  - Se fixe au-dessus du plan de cuisine pour économiser l'espace
  - 11 po (28 cm)h x 23 3/8 po (60 cm) l x 12 po (29 cm)p
  - Garantie de 2 ans sur les pièces et la main-d'oeuvre à l'acheteur d'origine. Garantie de 3 ans supplémentaire sur le magnétron.
  - Modèle no 02224
- Recevez un certificat-cadeau à l'achat d'un appareil Beaumark.
- Achetez n'importe quel appareil Beaumark de plus de \$200 et nous vous ferons parvenir un certificat-cadeau d'une valeur maximale de \$100, valable sur n'importe quel article en magasin. L'offre s'applique aux achats effectués entre le 5 avril et le 3 mai 1986. Veuillez prévoir de 6 à 8 semaines pour la réception du certificat-cadeau.
- Certificat-cadeau valable à l'achat de marchandise seulement



Voyez notre programme de garantie prolongée Beaumark

# Beaumark

Un succès retentissant

**C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie**



• Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h  
• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959



# Reagan réussit à convaincre le Comité des finances Le sénat retarde le vote sur le libre-échange

♦ WASHINGTON (PC) - La Maison-Blanche a persuadé le Comité des finances du sénat américain, hier, de reporter à la semaine prochaine la tenue d'un vote qui pourrait compromettre à tout jamais les négociations sur le libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis.

Le vote devait avoir lieu aujourd'hui et une majorité de sénateurs membres du puissant comité avaient déjà affiché leur intention de se prononcer contre l'ouverture de pourparlers.

À Ottawa, M. Simon Reisman, chargé des négociations sur le libre-échange pour le Canada, a qualifié la nouvelle de "développement constructif".

Le président du Comité des finances Robert Packwood a accepté de retarder le vote à la demande du président Ronald Reagan, pour don-

ner à la Maison-Blanche une chance de rescaper le projet de négociations, a indiqué un assistant. La tenue du vote a été fixée, provisoirement, à mardi.

Cependant, rien ne permet de croire que les sénateurs se laisseront persuader de voter pour des pourparlers de libre-échange, puisqu'une majorité d'entre eux ont réitéré leur opposition et ont demandé à l'administration Reagan de retirer sa requête en faveur d'une procédure accélérée ("fast-track") de négociation d'une entente.

Il est improbable que le président Reagan revienne sur sa requête, a estimé un fonctionnaire de la Maison-Blanche. En vertu de la procédure accélérée, le Congrès américain disposerait d'une période de temps limitée pour accepter ou rejeter toute entente de libre-échange, mais ne pourrait pas l'amender.

Selon ce dernier, le président tente de gagner du temps.

## Contentieux commercial

Selon toutes apparences, on avait sous-estimé le degré d'opposition des sénateurs récalcitrants. Ceux-ci refusent d'accorder à l'administration l'autorité d'engager des négociations tant que certains problèmes commerciaux, notamment celui des importations de bois d'oeuvre canadien, ne seront pas résolus ou en voie de l'être.

Plus tôt dans la journée d'hier, avant que l'on ait appris à Ottawa le report du vote du Comité des finances, le premier ministre Mulroney avait affirmé que plusieurs Américains s'opposent à la libéralisation des échanges commerciaux avec le Canada parce qu'ils craignent la conclusion d'une entente efficace et de longue durée. "Le sentiment protectionniste est très répandu aux Etats-Unis", a dit M. Mulroney aux journalistes.

Quant au négociateur principal, M. Reisman, s'il voit le délai comme un développement positif, il s'est

refusé à spéculer sur les chances que les fonctionnaires canadiens et américains, qui font pression auprès des

sénateurs, réussissent à faire renverser la vapeur en faveur du projet de libre-échange. ♦

# Des Texans invitent les Québécois à s'attaquer au marché américain

♦ MONTREAL (PC) - Les gens d'affaires et les industriels québécois ne doivent pas craindre de s'attaquer à l'important marché du Sud-Ouest des Etats-Unis, malgré leurs craintes à l'égard du protectionnisme américain et en dépit du fait que certains Etats de cette région, notamment le Texas et la Louisiane, subissent présentement les effets d'une baisse spectaculaire des prix du pétrole.

C'est là sans doute la conclusion générale qui se dégage d'un séminaire tenu mardi à Montréal et organisé par le ministère du Commerce extérieur et l'Association des manu-

facturiers canadiens, avec la collaboration de la Banque Nationale.

On avait invité comme personnes-ressources d'authentiques Texans, qui ont soutenu sans la moindre équivoque que les entreprises québécoises sérieuses peuvent accomplir d'excellentes affaires dans cette région des Etats-Unis qui connaît depuis plusieurs années un développement constant.

Mais en public, certains participants n'ont pas manqué de soulever la question du protectionnisme américain, plus précisément du "Buy America Act".

Pour M. Neal Naranjo, président

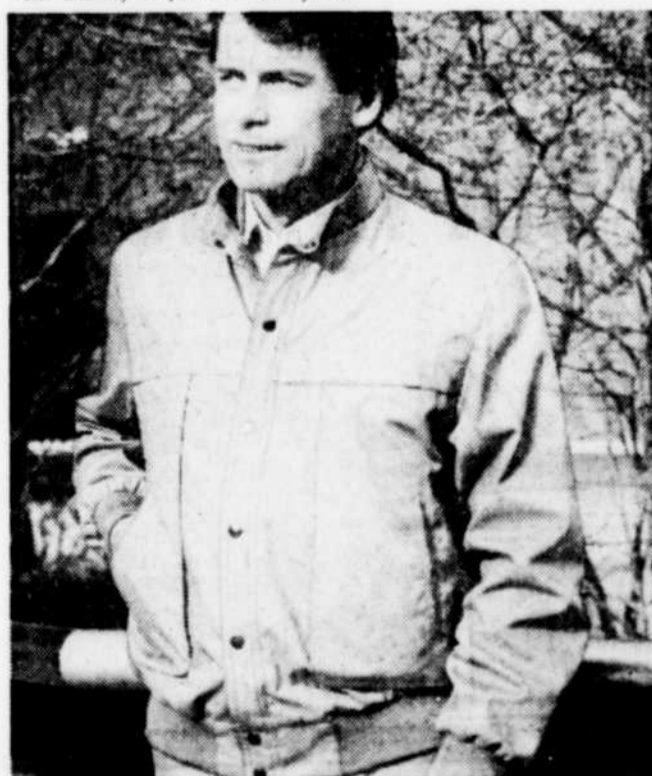
de Narjen International, une firme américaine qui se spécialise dans le marketing de haute technologie, il n'y a en réalité aucune attitude protectionniste américaine contre le Canada.

Il fait valoir que l'économie du Sud-Ouest est déjà fortement diversifiée, que l'industrie de la haute-technologie a pris racine non seulement en Californie, mais dans d'autres Etats de la région. L'industrie aérospatiale est fortement implantée au Texas, et d'une manière générale l'industrie manufacturière a tendance à quitter les Etats de Nord-Est pour aller dans les Etats du "Sunbelt". ♦

**Excellente qualité, marque réputée et**  
**JUSQU'À 41% DE RABAIS**  
**C'est le moment ou jamais d'acheter un complet ou un veston Pierre Cardin!**



**Rabais de 30% sur blouson en peau de porc**  
Deux modèles que vous porterez avec plaisir ce printemps. Au choix, modèle en peau de porc tendue ou en peau de porc et toile. En gris, taupe, bleu et autres. Tailles P.M.G.T.G. dans le lot. Ord. 59.99, 41.99 ch.



**Rabais de 30% sur blousons légers tout-aller**  
Idéal pour le printemps! Blouson en polyester/coton à doublure en nylon. Venez découvrir notre sélection de modèles en tons havane, marine ou gris. Tailles P.M.G.T.G. dans le lot. Ord. 29.99, 20.99 ch.



**À la Baie, vous pouvez vous offrir ce qu'il y a de mieux.** Des vêtements fabriqués au Canada dans la grande tradition européenne. Lainages de pure laine ou de mélange de laine importés des plus grandes filatures du monde et soigneusement taillés au Canada selon les normes d'un grand couturier européen. Et présentement à la Baie, vous pouvez vous vêtir en toute élégance pour le printemps et profiter de rabais très intéressants.

Modèles à devant droit et certains à devant croisé, entièrement doublés, dans des tons de gris, bleu, beige ou brun. Tailles 38 à 46 pour la plupart des statures.

**Rabais de 35% sur complets 2 pièces.** Pantalon avec ou sans plis. Ord. \$275, \$179 ch.

**Rabais de 41% sur vestons.** Poches à rabat ou plaquées, fente médiane. Ord. \$185, \$109 ch.

Achats en magasin seulement. Complets, rayon 301 et vestons, rayon 302. En vigueur jusqu'au 26 avril.

**C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie**



• Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959



AMEUBLEMENTS

**TANGUAY**

LÉVIS BEAUPORT LES SAULES

LÉVIS BEAUPORT LES SAULES

LÉVIS BEAUPORT LES SAULES

LÉVIS BEAUPORT LES SAULES

# LEVIS BEAUPORT LES SAULES

*Là où on se sent en confiance...*

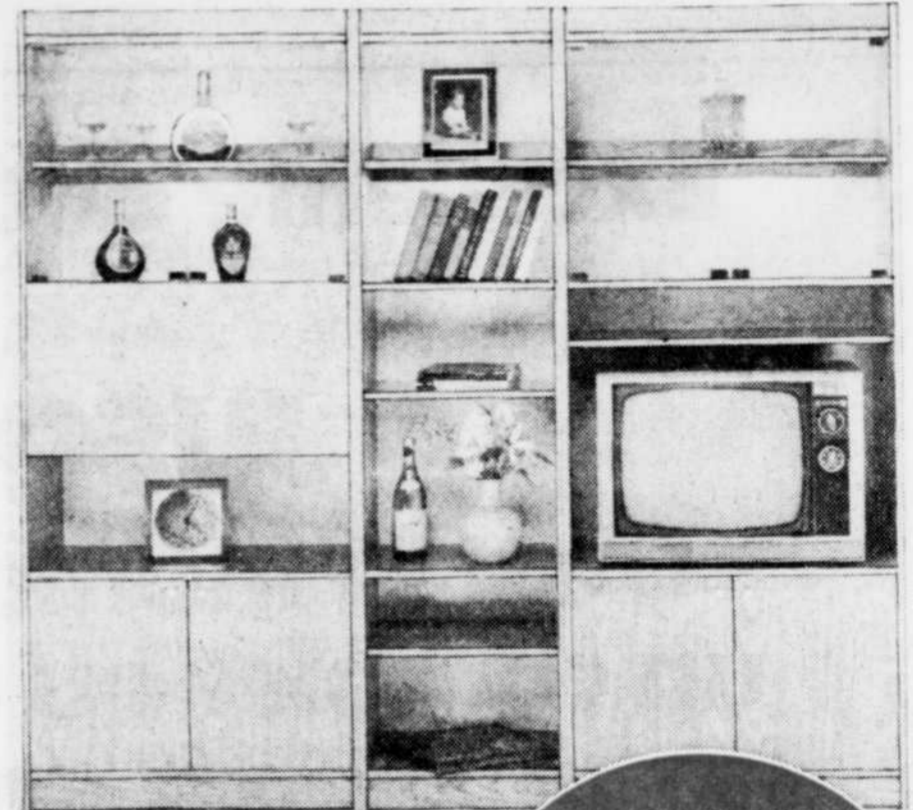
### MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER SOUTH SHORE

#210

Bureau triple  
Commode avec 5 tiroirs  
Miroir vertical  
2 tables de nuit  
Tête de lit 54"/60"  
Disponible blanc avec décoration  
en chrome



# 499<sup>95</sup>



### UNITÉ MURALE

*Pacific*

DE 3 SECTIONS  
bar, demi-section, T.V.  
En mélamine: blanc ou gris  
avec garnitures de chrome;  
amande ou chêne avec  
garnitures de laiton.

# 499<sup>95</sup>



### ENSEMBLE RELAXATION

*el ran*

Confort jamais vu! Cet ensemble détente vous traite tout en douceur par l'entremise d'un épais dossier coussiné, d'accoudoirs rembourrés et de sièges moelleux. Modèles disponibles dans des couleurs et des tissus durables, pour des années de confort et de beauté.

## PRIX TANGUAY

# Livraison gratuite

à la grandeur  
de la province

### GRATUIT

- Service de décoration à domicile
- Service d'ébénisterie
- Livraison et installation de tous nos meubles

AMEUBLEMENTS

**TANGUAY**

LÉVIS • BEAUPORT • LES SAULES

### GRATUIT

- Installation et démonstration de tous nos téléviseurs, vidéos et systèmes de son à domicile
- Service à domicile assuré par nos 14 électroniciens

LÉVIS  
Place Tanguay  
833-4511

BEAUPORT  
535, boul. Ste-Anne  
667-6282

LES SAULES  
1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules)  
871-4411